

l'éducation

2,50f



■ le congrès des inspecteurs de la Jeunesse et des Sports ■ problèmes de l'enseignement en Algérie ■ lire Jean Vilar ■ le psychiatre Henri F. Ellenberger parle **n° 244 ■ 1^{er} mai 1975**

l'éducation

l'hebdomadaire de l'actualité scolaire et universitaire



600.000 lecteurs chaque semaine

est diffusé
dans

le monde entier

- 3 sur votre agenda
- 6 mots croisés - bridge

à l'ordre de la semaine

- 8 amertume pour un homme-orchestre, par Maurice Guillot
- 9 Lyon : première rencontre étudiants-entreprises, par Odile Cimetière
- 10 les CEMEA en Avignon
- 11 dans les publications officielles : formation des agents non titulaires, par René Guy ; vous lirez aussi au B.O.

cette école innombrable

- 14 l'Algérie socialiste à la recherche de son école, par Robert Mélet
- 19 un problème par semaine : qui fabrique les inadaptés ? une entretien avec Francine Muel
- 23 documentation : du côté des mathématiques, par Gildas Machelot
- 25 vous avez la parole : technologie en seconde, par J. Mouis ; le journal dans la classe, par Robert Lemaire ; courrier des lecteurs

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06
Tél. : 326-36-92

Abonnements
BP 36511, 75526 Paris Cedex 11
Tél. : 345-37-21

Le n° : 2,50 F
Abonnement annuel : France 50 F
étranger : 65 F

l'homme créateur

- 28 Jean Vilar, l'inspirateur essentiel, par Raymond Laubreaux
- 30 cinéma : « Je suis un mensonge... », par Etienne Fuzellier
- 31 cirque : de l'affiche à la piste, par Pierre-Bernard Marquet
- 32 exposition : le « grand art » du dessin, par Jacques Baron

le monde comme il va

- 34 à la découverte de l'inconscient, un entretien avec Henri F. Ellenberger

photos - couverture et p. 14 : Almasy ; p. 18 : Ouldali ; p. 28, 29 et 31 : Bernard ; p. 34 et 37 : Germaine Lot.



Pour vos problèmes de :

**CLASSEMENT
PROTECTION
RECHERCHE RAPIDE**

des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS,
COURS, DOCUMENTS DIVERS, nous
fabriquons des articles de classement
en matière plastique

« **PLASTICLASS** »

(en dossiers suspendus ou
albums-classeurs avec feuillets)

Documentation sur demande

DANOU S.A., 4, place Léon-Deubel
75016 PARIS - Tél. : 527-56-19

**ANGLETERRE
ECOSSE
ALLEMAGNE
ESPAGNE
ITALIE
ETATS-UNIS**



**VACANCES de PAQUES et d'ETE
en SEJOURS LINGUISTIQUES
(Jeunes de 10 à 23 ans)**

Hébergement en familles sélectionnées
Cours, activités sportives et touristiques
Encadrement permanent et qualifié
Voyages accompagnés depuis :
CLERMONT-FERRAND - LYON - PARIS - LILLE

Documentation gratuite sur demande au :
CENTRE SEJOURS LINGUISTIQUES ET CULTURELS
1 bis, avenue Marx-Dormoy

63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : (73) 93-58-68

Association de Professeurs (loi 1901) agréée par le
Commissariat général au Tourisme - n° 74 066



L'ÉOLIENNE

La cinémathèque la plus importante
et tous les disques et cassettes
au service des enseignants.

70 Bd St-Germain Paris 5^e - tél. 633 83 20

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**
FRANCE 50 F **ÉTRANGER 65 FF**

Chèque ou mandat ci-joint à facturer Date _____ Signature _____

N'envoyez pas votre chèque postal à votre C.C.P. : joignez-le à ce bulletin. Merci.

Adresse du destinataire

M. Mme Mlle _____
(en majuscules d'imprimerie)

Profession _____

N° _____ Rue _____

à _____

Adresse postale _____

**Case réservée
au service**

Date inst. _____

Payé - A facturer

1 2 3

Numéros servis

Envoi de la facture à

M. Mme Mlle _____
(en majuscules d'imprimerie)

Profession _____

N° _____ Rue _____

à _____

Adresse postale _____

Ce bon — à envoyer 13, rue du Four, 75006 Paris — ne doit pas être utilisé pour un réabonnement

colloque

■ **Trois grands débats publics** à l'occasion du colloque international organisé du 21 au 24 mai par la Fédération sportive et gymnique du travail : jeudi 22 mai à 20 h 30, « Le développement de l'enfant et le sport » ; vendredi 23 mai à 20 h 30, « Olympisme, sport de haute performance et perfectionnement humain » ; samedi 24 mai à 15 heures, « Aujourd'hui, en France, à quelles conditions le sport peut-il servir le progrès de l'homme ? ». Ces débats se tiendront au Foyer international, 30, rue Cabanis, Paris 14^e. Pour tous renseignements : FSGT, 24, rue Toudic, 75010 Paris. Tél. : 205-43-60.

stages

■ **Musique et vie quotidienne.** Du 8 au 14 juin à l'Institut national d'éducation populaire. Au programme : réévaluation de l'audition musicale par l'écoute comparée de musiques très diverses ; expression libre de chaque participant dans le groupe sur ces musiques ; exploration de l'univers des bruits par une pratique de la prise de son de reportage basée sur un travail actif de l'oreille ; écoute critique de l'environnement sonore quotidien. Ce stage s'adresse aux animateurs et aux éducateurs (qu'ils soient ou non musiciens). Participation financière : 12 F par jour de stage ; frais pédagogiques : 80 F pour l'ensemble du stage ; voyage : remboursement à 50 % des déplacements (SNCF 2^e classe) pour les stagiaires résidant à plus de 100 km de Marly-le-Roi. Renseignements et inscriptions : Institut national d'éducation populaire, département des stages et de la formation, 78160 Marly-le-Roi.

■ **L'homme du XX^e siècle, consommateur et producteur d'images.** Stage audiovisuel ayant lieu à Romorantin à l'École technique CCI, du 30 juin au 5 juillet. Il s'adresse aux enseignants, cadres, personnels de maîtrise, animateurs, éducateurs, responsables de formation, et est sanctionné par un certificat de stage de formation continue délivré par l'École technique de la chambre de commerce et centre audiovisuel. Au programme : approches théoriques de l'image (l'image dans notre environnement, la sémiologie de l'image, l'image et la bande dessinée, l'image et la publicité) ; pratique de l'audiovisuel : prise de vues,

laboratoire photographie, le son (magnétophone et mixage sonore), réalisation de montages audiovisuels, réalisations TV. Participation aux frais : pour les entreprises, 1 000 F ; pour les enseignants, 650 F (hébergement inclus). Inscriptions (avant le 31 mai) et renseignements : Centre culturel audiovisuel, 6, allée Christine-de-Pisan, 45100 Orléans. Tél. : (38) 63-02-54.

■ **A Leysin (Suisse), stage international de mime, dirigé par le mime Amiel, du 8 au 19 juillet.** Ce stage se propose d'être un lieu privilégié pour une approche ou un approfondissement des possibilités de l'expression du corps. Il a pour but de cerner, par une pratique et des échanges, les éléments en jeu dans le cadre de la pédagogie et de l'expression. Ce stage comprend des ateliers d'expression corporelle, initiation au mime, assouplissement, technique d'échauffement, danse, expression orale, art dramatique, confection de masques. Renseignements et inscriptions : Mme D. Farina, 12 b, chemin du Faux-Blanc, 1009 Pully, Suisse.

exposition

■ **Promotion poésie en Alsace,** organisée par le groupe de recherche Prospectif 21 du Club des poètes Haute-Alsace :
• du 15 au 31 mai à la galerie Kaufmann, 16, rue de la Charité à Mulhouse, exposition de tableaux-poèmes, poèmes imprimés sur écharpes en soie, textes sur objets en céramique, cartes-poèmes ;
• samedi 14 juin, avec le concours du Comité d'animation des rues, dans la zone piétonnière de Mulhouse, décoration des vitrines et des rues par les poètes et artistes du groupe Prospectif 21 et poèmes dits et chantés par ses troubadours. Renseignements complémentaires : Club des poètes Haute-Alsace, 7, rue Pierre-Loti, 68200 Mulhouse.

salons

■ **Salon national de la bande dessinée,** à Toulouse du 22 au 26 mai. Les enseignants de tous niveaux sont invités à faire part de leurs expériences en ce qui concerne la bande dessinée ou le dessin animé. Ces expériences sont destinées à être communiquées lors d'une rencontre « Enseignement et bande dessinée » à

l'occasion de ce III^e Salon de la bande dessinée, durant lequel un stand « Enseignement » sera aménagé. Renseignements : Les amis de la bande dessinée, 25, rue Homère, 31500 Toulouse. Tél. : (61) 48-60-03 (après 20 heures).

■ **Expo-formation, le premier Salon de la formation permanente,** du 28 au 31 mai au palais des Congrès, porte Maillot, Paris. Les organismes de formation privés et publics, les associations, les syndicats et fédérations professionnelles, les maisons d'édition et de matériel audiovisuel seront représentés à ce Salon. Pour tous renseignements : Expo-Formation, tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, B.P. 25, 75775 Paris Cedex 15. Tél. : 538-74-31.

théâtre

■ **Après ses deux récentes créations à Villeurbanne et à Saint-Etienne, le Théâtre national populaire entreprend ses tournées en France.** Il sera les 14 et 15 mai au Théâtre municipal de Caen, du 21 au 23 mai au Grand théâtre de Tours et du 28 au 30 mai à l'Opéra de Lille avec **Lear** d'Edward Bond, mise en scène de Patrice Chéreau : sur le thème shakespearien, une tragédie de notre temps qui parle terriblement de violence et de pouvoir. Du 5 au 7 mai, au Grand théâtre de Tours et du 13 au 15 mai à l'Opéra de Lille, ce seront **Les folies bourgeoises**, un spectacle burlesque mis en scène par Roger Planchon, « collage » à partir des vingt-cinq dernières pièces publiées par **La petite illustration** avant 1914.

publications diverses

■ **L'aménagement foncier agricole et rural** est une brochure éditée par l'Association nationale pour le développement de l'aménagement foncier agricole et rural (ANDAFAR, 19, avenue du Maine - 75015 Paris). Son numéro 4 (1^{er} trimestre 1975) est consacré aux mesures de remembrement et explique comment aujourd'hui on considère nécessaire une exploration préalable à ces mesures, en liaison avec la sauvegarde du milieu naturel. Illustré d'exemples, ce numéro nous montre pourquoi les prêtesudes d'aménagement s'imposent quand le remembrement touche des sites sensibles et il explique que parfois la diver-

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel, avec le concours technique de l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; René Cassin, prix Nobel, membre de l'Institut ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de service : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélias.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Annie Clément.

Informations : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Jean Pinvidic, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roigné, Gérard Sénéca.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Frank Marchand, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Baron, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Jean-Jacques Reinhard, Georges Rouveyre.

dessins : François Castan, Loëz Hamon.

publicité - développement

Odette Garon — François Silvain.

comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Michel Claeysen, Jean-Baptiste Grosborne, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Préty, Jacques Quignard, Léon Silvéreano — Joseph Majault (représentant l'INRDP).

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean et Paul Delouvrier, vice-présidents ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Philippe Viannay. membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Michel Claeysen, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Maurice Debesse, Lucien Géminard, Colette Magnier, Robert Mélet, Guy Palmade, Georges Petit, Jacques Quignard, Yvette Servin.

sité des situations conduit à des opérations de rénovations globales appuyées sur un plan directeur. A noter que le compte rendu détaillé de la table ronde qui s'est tenue sur ce sujet, dans le cadre du dernier Salon international de l'agriculture à Paris, peut vous être envoyé par l'ANDAFAR, sur simple demande de votre part.

■ **Le répertoire des livres et matériels d'enseignement disponibles** réalise la première vue d'ensemble de l'édition scolaire des pays francophones dans tous ses supports : livres, disques, diapositives, films fixes, audiovisuel. Les ouvrages recensés, de la maternelle aux premières années d'université, font l'objet d'un classement multiple : auteurs, titres, matières et niveaux d'enseignement. Ce répertoire permettra aux enseignants et aux bibliothécaires de disposer immédiatement de toutes les informations sur un ouvrage, son éditeur et son diffuseur. On peut se procurer cet ouvrage de 600 pages et 35 000 rubriques à France-Expansion, 336, rue Saint-Honoré, 75001 Paris (broché : 80 F, relié : 100 F).

vacances, loisirs

■ **En mai, des week-ends avec l'UCPA.** Avec ponts et week-ends prolongés, le mois de mai se présente cette année comme une période de « mini-vacances ». Dans deux de ses centres, près de Paris, l'UCPA offre l'initiation ou la pratique de deux activités :

• à Créteil : voile, canoé-kayak. A 10 mn du métro, ce centre accueille les jeunes de 16 à 35 ans en week-end ou demi-journée. Les stages s'effectuent en quatre week-ends successifs, pour lesquels une carte est délivrée au prix de 145 F. Ce prix comprend l'enseignement technique, l'hébergement et l'assurance ;

• à Bois-le-Roi : équitation. Ce centre peut accueillir en semaine ou en week-end les enfants de 5 à 11 ans dans le cadre du poney-club, les jeunes à partir de 12 ans sans limitation supérieure d'âge. Des possibilités sont offertes également en province : plongée à Niolon (près de Marseille) ; équitation à Segonzac. Pour tous renseignements : UCPA, 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13. Tél. : 336-05-20.

■ **Des places pour les débutants aux Glénans.** Le Centre nautique des Glénans dispose encore de places, en juillet et

août, dans ses bases de Bretagne, Corse et Irlande. Pour tous renseignements : Centre nautique des Glénans, quai Louis-Blériot, 75781 Paris Cedex 16. Tél. : 520-01-40.

■ **Poterie, sculpture sur bois, tissage.** Ces stages se déroulent à la Maison du lézard, à Elbes-Martiel (Aveyron), sous la direction d'un artisan créateur, spécialiste de la formation d'éducateurs, moniteurs et ergothérapeutes. De nombreuses excursions sont possibles : dolmens, gouffres, gorges de l'Aveyron et du Viaur, prieuré de Larramière, abbayes de Loc-Dieu et Beaulieu, châteaux de Najac et Cornusson. Hébergement assuré, camping possible. Stages d'une ou deux semaines de juillet à septembre. Renseignements : Artisanat-Vacances, 28, rue des Polinaires, 31000 Toulouse.

notez aussi

■ **A l'occasion de la Journée des jeunes coopérateurs** qui aura lieu à Baden-Baden le 6 mai 1975, la section Allemagne de l'Office central de la Coopération à l'école éditera une carte philatélique affranchie avec le timbre de 0,70 F « Aigrette garzette » (tirage limité à 500). Prix : 3 F + port. Commande avec chèque joint à : OCCE SEFA, S.P. 69 534, CCP 1 534 47 à Strasbourg.

■ **La culture polonaise - cours professé en français à l'université Jagellone à Cracovie du 7 au 24 août.** Ces cours sont organisés à l'intention des enseignants des écoles secondaires de moins de quarante-cinq ans. Le programme comporte : 30 heures de conférences consacrées à la géographie, l'histoire, l'art et la littérature, l'économie, la politique intérieure et étrangère, l'enseignement, la culture et les problèmes sociaux de la Pologne contemporaine ; 15 heures d'exposés et de discussions dont les sujets seront proposés par les participants eux-mêmes ; deux excursions seront organisées, l'une dans les montagnes de Tatras, l'autre le long de la Vistule jusqu'à Varsovie. Conditions : logement et nourriture pris en charge par l'université à la maison des étudiants ; cours et frais culturels assurés par l'université ; voyage et transports à la charge des participants. Renseignements complémentaires et inscriptions (avant le 15 mai) : Commission française pour l'Unesco, 21 bis, rue La Pérouse, 75775 Paris Cedex 16. Tél. : 225-21-18, poste 46-27.

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces). Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 4 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06.

location (offres)

- Denia prov. Alicante, Esp., 150 m plage, bungalow tt conf., 6 pers., juin 1800, juil. 2000, sept. 1800 F. Ecr. Maillot, 21, r. J.-Jaurès, 34200 Sète.
 - Périgord, l. à enspts ss enf., villa tt conf., séj., 2 ch., cuis., bns, wc, TV, jard., gar. Ecr. Rafier, 24190 Neuvic.
 - 83 - Fabrègas, 150 m bd mer, F2 meub. tt conf., 4 pers., juil. Ecr. Clément, lycée Saint-Exupéry, 13015 Marseille.
 - Esp. Costa Dorada, 4 km Tarragona, logts tt conf., 4 pers., 5 mn plage, vue magn. s/mer, mai à sept., août complet. Ecr. Lapièrre, 55, r. G. Mangin, 91230 Montgeron.
 - Normandie, mais. camp. 3 p., e. él., gar., terr., tt repos, été, sem., quinz., ms. Ecr. Dr éc. Saint-Louis, 61220 Briouze.
 - 63 - St Anthème, F2 tt conf., 4 pers., juin, juil., sept. Ecr. Vray, 42600 Verrières-en-Forez.
 - 25 - Jougue, alt. 1020, front. suisse, meub. tt conf. 2 ch., cuis., bns, cour, gar., conv. 3-5 pers., calme, forêts, nomb. excurs., ttes sais. Ecr. M. Poiblan, instit., 25370 Jougue.
 - Sur camping Provence, au choix : carav. 1 lit 2 pl., 2 lits 1 pl., élec., frigo, juil. Ecr. M. Taddei, rés. B, 07100 Annonay.
 - Gandia (Esp.), 4 km mer, appt tt conf., 9-11 pers., juil. 800, août 2000 F. Ecr. Philippon, instr. Foulain, 52800 Nogent-en-By.
 - Var Hyères, 4 km mer, 2 ch., cuis., s. d'e., 3-4 pers., jard., juin à sept. Ecr. Sauli, 48, av. Cantini, 13006 Marseille.
 - 24 - 2 km Saint-Cyprien, pte mais. camp. rest., tt conf. séj., 2 ch., c. cuis., bns, wc, juin à sept. Ecr. Meyre, Saint-André-Allas, 24200 par Sarlat.
 - Luchon, F2 conf., mai à août. Ecr. Dr éc., Saint-Orens Pouy Pt, 32100 Condom.
 - Thonon, appt conf. ds villa ; à 4 km Thonon pt chalet, juin à oct. Ecr. Bétend, 22, chemin des Tissotes, 74200 Thonon.
 - Périgord tourist., mais. rur. tt conf., 5 pers. ou +, 7 au 31-7, poss. sem. Ecr. Bazin, rés. Colombier, squ. Verdun, 92310 Sèvres.
 - Le Pouliguen, côte sauvage, villa tt conf., 4-6 pers., juil. Ecr. Bouvier, éc. J. Ferry, 42700 Allonnes.
 - Quiberon, bd mer, côté baie, appt ind. conf., 3 pces, 2 à 4 pers., août. Ecr. Faucher, 22, av. J.-Jaurès, 14270 Mézidon, tél. 169.
 - Royan, pt pav. 3 pers., jard., quart. calme, pr. marché et centre, 2^e quinz. août, sept. Ecr. Didier, B.P. 130, 28107 Dreux.
- Un livre d'histoire passionnant qui manquait :

Découvrez les vrais Gaulois, leurs combats, l'Aisne, la Sambre, Lutèce-Grenelle, Alésia, Compiègne avec Pierre CAMUS dans « **LE PAS DES LEGIONS** » : 19 cartes, monnaies gauloises, etc. FRANKELVE, 8, rue Clapeyron, 75008 PARIS — Franco 52 F.
- 66-Prades, alt. 400, villa 4-5 pers., 2 ch., cuis., s. d'e., draps, terr., jard., gar. Ecr. Miroux, 16, r. Lafayette, 66000 Perpignan, tél. 34-96-35.
 - Hte Savoie Vallorcine, 1300 m, chalet conf., 7 pers., juil. Ecr. Hasié, imp. Pte-Coudraie, 91190 Gif-s.-Yvette.
 - Paris-5^e, appt meub. 3 pces conf., juil., août. Tél. 707-16-21 h. repas.
 - 04-Pra Loup, 1600 m, studio sud 4 pers., balc., pisc., tennis, vue, libre an. Ecr. Exertier, 43, lot Mistral Rayolet, 83140 Six-Fours.
 - Corse, bd mer, villa meub., 4 ch. conf., juin, juil., sept. Tél. 878-19-20.
 - Altier (Lozère) prox. riv., mais. meub. ét. nf, 2 p. + s. d'e., tt conf. Ecr. Journet, 63, r. Crillon, 69006 Lyon.
 - Biarritz, ds villa surplombant mer, 5 mn plage, studio équ., 2 ou 3 pers., juil. 1800, août 2000, sept. 1000 F. Ecr. Hiribarne, éc., 64240 Hasparren.
 - 84 prox. Ventoux, 2 mais. camp. ét. nf tt conf., calme, mer, ranch, pisc., festival, juil. 1200 et 1500, août 1500 et 1800 F. Ecr. Aimé Mus, 84590 Villes-s/Auzon, tél. 61-82-20.
 - Marseille centre, studio, cuis., s. d'e., wc, calme, libre juil., août, sept. Ecr. Gauthier, éc. G. Péri, 69200 Vénissieux.
 - 73-La Plagne, alt. 2000, séj., ch., bns, cuis., conf. mod., vue except., 3 p., juil. au 20 août, 1000 F ms, 700 F 3 sem. Ecr. P.A. n° 358.
 - St-Malo pr. mer, ds villa, 2 à 6 pers., joli quartier, jard., 18 au 31 août, 10 j minimum, 58 F p/j. Ecr. P.A. n° 359.
 - Ile de Ré, villa F3 tt conf., juin à sept. Ecr. P.A. n° 360.
 - Chamonix Argentière, studio conf., 2 pers., pisc. chauff., juil. 700, juin la sem. 200 F. Ecr. P.A. n° 361.
 - 73-Le Corbier, 1550 m, studio tt conf., 4-5 pers., été 600 F/quinz. Ecr. P.A. n° 362.
 - Altéa pr. Bénidorm, ds imm. pieds ds l'e., studio équ. 3 pers., juil., août 1100 F, juin, sept. 850 F. Ecr. P.A. n° 363.
 - Pr. Royan mer, villa 3 pers., jard., 6 au 30 juil. Ecr. P.A. n° 364.
 - 30 km Fréjus, ds village Ht-Var, alt. 400, mais. 3 p. cuis., bns, pt jard., juil. Ecr. P.A. n° 365.
 - P. Or., village naturaliste de Serralongue, 66230 Prats-de-Mollo, alt. 1000 m, 100 hect., louez ou ach. votre bungalow de vac.
 - Menton, prox. plage, 2 p. tt conf., calme, terrasse vue mer, juin 1500, juil. 1800 F. Ecr. Fiquet, « Oiseau Bleu E », 4, r. P.-Morillot, 06500 Menton.
 - Nice prox. mer, studio meub. tt conf., 1-2 pers., juil. 800, août 900 F. Ecr. P.A. n° 382.
 - Larédo, 180 km Hendaye, 300 m gde plage, F4 5 pers., août 1300, juin, sept. 350 F/quinz. Ecr. P.A. n° 383.
 - Nice, prox. mer, gd studio luxe, 3 pers., jard., parc, pisc., juil., août 1200 F. Ecr. P.A. n° 384.

(Suite page 39.)

FRANÇAIS

par Louis Arnaud - certifié des lettres, docteur en pédagogie

TEXTES VIVANTS

expression personnelle

chaque volume = 2 livres en 1 :
textes + travaux dirigés

Une collection thématique
résolument moderne ■ formes
multiples d'expression personnelle
■ interdisciplinarité

- 6^e « variations sur le thème de l'aventure ». 11 thèmes, 384 p.
- 5^e « à la découverte des peuples ». 12 thèmes, 416 pages.
- 4^e « vers la civilisation contemporaine ». 18 thèmes, 448 p.
- 3^e « messages de la France et du monde ». 24 espaces, 512 p.

innovation 6^e - 5^e :

« thèmes en liberté ». Une présentation par thèmes séparés de 32 à 48 pages, parution mai 1975.

1. « L'eau et les rêveries », à partir du roman de Bosco : *L'enfant et la rivière*.
2. « Le roman du feu », à partir du roman de Rosny : *La guerre du feu*.
3. « Migrations d'oiseaux », à partir du récit de S. Lagerlot : *Nils*.
4. « Vers les Afriques noires », à partir du roman de Laye : *L'enfant noir*.

15 autres thèmes à paraître

spécimens sur demande

DEMANDE DE SPÉCIMENS à retourner aux ÉDITIONS MAGNARD 122, Bld St-Germain, 75279 Paris Cédex 06.

Nom _____
Professeur de français, classe de _____
Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

désire recevoir les spécimens gratuits cochés ci-dessous :

TEXTES VIVANTS

(Joindre 5 F par volume pour frais d'envoi)

6e 5e 4e 3e

THEMES EN LIBERTÉ 6e - 5e

L'eau et les rêveries
 Le roman du feu
 Migrations d'oiseaux
 Vers les Afriques noires

(Joindre 2 F par volume pour frais d'envoi)

ET LES LIVRES DU PROFESSEUR DES TEXTES VIVANTS

6e : 10,79 F 5e : 10,79 F
 4e : 14,71 F 3e : 19,62 F

(Joindre 3 F par volume pour frais d'envoi)

Inclus _____ F en un chèque bancaire ou postal C.C.P. La Source 30.487.67.
ED 120



Histoire de l'administration française Le Conseil d'Etat son histoire à travers les documents d'époque (1799-1974)

sous la responsabilité de Louis Fougère
préface de Alexandre Parodi
Première histoire du Conseil d'Etat français, institution étroitement liée à l'histoire politique et sociale. Conseiller et censeur du pouvoir, gardien de l'intérêt général, garant des droits du citoyen, le Conseil d'Etat remplit un rôle législatif et juridictionnel.
16 x 24/1 032 pages/relié
ISBN 2-222-01672-X **180 F**

Les cahiers du Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes

Les institutions agricoles algériennes

de Jean-Pierre Guin
L'autogestion et la révolution agraire ont transformé l'agriculture algérienne. Cette étude constitue un instrument de travail indispensable aux spécialistes, ainsi qu'au public cultivé.
15 x 21/184 pages/broché
ISBN 2-222-01739-4 **30 F**

L'interprétation de la musique française aux XVII^e et XVIII^e siècles

colloque organisé par Jacques Chailley
Les interprètes doivent connaître à fond les textes et les critères d'époque. Les musicologues doivent prendre conscience des difficultés relevant de l'exécution, du jeu, de la technique et de la facture.
21 x 28/276 pages/relié
3 disques 45 tours d'exemples musicaux
ISBN 2-222-01583-9 **150 F**

Editions du CNRS

15 Quai Anatole-France 75700 Paris

CCP Paris 9061-11 - Tél. 555.92.25

M _____
profession _____
adresse _____
achète le livre _____

chez son libraire _____
à défaut aux Editions du CNRS (chèque joint) _____
et demande votre documentation

sciences exactes et naturelles
 sciences humaines
 trésor de la langue française
 revue de l'art
 autres revues

INDUSTRIE SERVICE

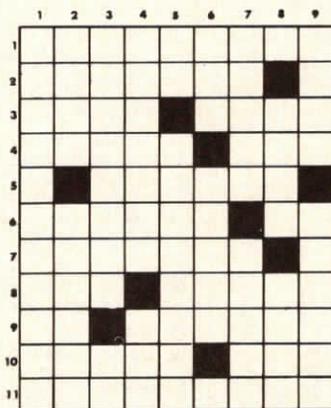
mots croisés

par Pierre Dewever

bridge

par Pierre Tessereau

problème 186



Horizontalement. 1 - Sa capacité lui permet de rouler père et mère, sans compter les enfants. 2 - Auxiliaire de police. 3 - Elle cancanne souvent auprès de celles qui glosent - Coup de piston ou coup de fusil. 4 - Plus royaliste que le roi - La femme soucieuse de sa vénusté en fait des croûtes. 5 - Telle une sirène sortant du bain de vapeur. 6 - Une cantinière peut la passer au bleu - Interjection puérile. 7 - Faite de tout sein. 8 - Possessif - Son vin est servi dans des canons. 9 - Personnel - Quand la diane a été sonnée, chaque militaire peut voir sa mouche. 10 - Grêle - Bernacle qui se confit à Wicklow. 11 - Jugements derniers.

Verticalement. 1 - Accessoires pour les omnibus de la cité. 2 - Ce n'est pas en remontant à la source qu'on le découvre - Voie étranglée. 3 - Ils partent du principe que toute vérité n'est pas bonne à dire - Solitaire. 4 - Sa force est statique - Démonstratif. 5 - Note - C'est sous cette forme que Vaucanson lança son fameux Canard. 6 - Voie cristalline roulant dans les gorges tyroliennes - Action bien accueillie dans les vacheries. 7 - Il a fait plus d'une fois la bombe en Bikini - Atout ayant permis à d'Artagnan de dévoiler sa tierce. 8 - Possessif - Ouvrage de vers. 9 - Cimetière marin - Théâtres des spectacles sang et lumière.

solution du problème 185

Horizontalement. 1 - Grimaces. 2 - Aéro-naute. 3 - Rugueux. 4 - Ilet - Ca. 5 - Orge-let. 6 - Nua - Elave. 7 - Tatevin. 8 - Ils - Er. 9 - Emoi - Iles. 10 - Renarde. 11 - Et - Esse.

Verticalement. 1 - Garçonnière. 2 - Ré - Ru - Met. 3 - Irrigation. 4 - Moule - Alias. 5 - Angelets. 6 - Cautéle - Ide. 7 - Eue - Tavelés. 8 - Stuc - Vire. 9 - Examen - Sue.

à la table

Trop d'impasses... pas d'impasse (solution de l'exercice n° 242). Cet exercice a été proposé à l'intention de ceux qui, nouveaux venus au bridge, ont un mélange d'admiration... et de hantise pour le squeeze dont la technique leur semble encore plus difficile à prévoir qu'à réaliser.

Le principe en est simple : il faut obliger celui des adversaires qui détient au moins deux « gardes » dans des couleurs différentes à se défaire d'une d'elles sur le jeu d'une autre couleur.

♠ 106	♥ R876	♦ D1096	♣ RV6	♠ A54	♥ AD4	♦ R54	♣ 10854	♠ 32	♥ V109532	♦ 32	♣ 932
				♠ RDV987	♥ —	♦ AV87	♣ AD7				

Sud joue 6 ♠. Eliminons les entames ♥, ♦ et ♣ qui donnent le contrat sans difficulté et supposons que Ouest entame atout. Sud peut réaliser à vue 11 levées en donnant deux ♣ sans impasses. Pour trouver la douzième, il suffit à Sud de tirer ses atouts sur lesquels Ouest ne va pas pouvoir tout garder.

Il est même déjà squeezé sur le cinquième atout ! Il ne peut en effet défausser ♥ sans donner une levée, ni ♦ ce qui permettrait à Sud de ne donner qu'un ♦.

♠ —	♥ AD	♦ R54	♣ 10854	♠ —
♠ R8	♥ R8	♦ D1096	♣ RV6	♠ 98
				♥ —
				♦ AV87
				♣ AD7
				♠ V1095
				♦ 32
				♣ 932

ni ♣ grâce à quoi Sud libérerait directement deux ♣ du mort. Sa meilleure défausse est cependant ♦ car c'est la seule qui lui permettra de ne pas aggraver son cas quand Sud tirera son dernier atout sur lequel il continuera à défausser ♦. Sud devra ainsi donner le ♣ R pour 12 levées.

A cartes vues, comme ci-dessus, certes le problème semble facile. A la table, on y parvient avec l'entraînement de la mémoire des cartes passées, en qualité et

plus encore en quantité. A ce sujet, qu'on me permette un dernier conseil : pour pouvoir raisonner, il est plus simple et plus rentable de retenir **les cartes qui restent** que celles passées, par une simple soustraction automatique au passage. Leur répartition reste alors à estimer suivant l'ordre et la hauteur des cartes précédemment et successivement défaussées et même, en appréciant la difficulté que chacun manifeste... à défausser.

Ne pensons pas, bien sûr, à ceux qui font semblant de réfléchir alors que tout est clair pour eux et, plus sérieusement, ne comptons pas qu'ils vont jouer Pair-Impair pour notre service, même si c'est leur système de signalisation.

En revanche, si nous sommes nous-même en défense, ne craignons pas de « camoufler » nos longueurs. Avec V109 par exemple, défaussons d'abord le 10 puis le Valet.

solution du problème 52

♠ 82	♠ V75	
♥ 9872	♥ AD5	
♦ 102	♦ AR975	♠ RD96
♣ D10862	♣ R5	♥ 106
	♠ A1043	♦ V8643
	♥ RV43	♣ 97
	♦ D	
	♣ AV43	

Sud joue 6 SA et Ouest entame ♠ 8 pour la Dame en Est. Quels seront les déroulements des jeux et les résultats
 1° Si Sud ne prend pas la ♠ D,
 2° Si Sud prend la ♠ D ?

Réponse : Sud gagne son contrat dans les deux cas.

Justifications :

1° **Sud ne prend pas la ♠ D.** Le meilleur retour de Est est ♣ car il impose un choix à Sud pour prendre de sa main ou du mort. **Sud prend en main.** Il tire ensuite ♥ As et Dame, force le ♠ R sur son Valet, défile ses deux derniers ♥ et dégage sa ♠ D.

Ouest ne joue pas. On voit dans la position ci-contre à 5 cartes que Sud n'a plus qu'à jouer ♣ pour squeezer Est.

2° **Sud prend la ♠ D.** Il rentre au mort à ♥ pour jouer le ♠ 7 que Est ne peut pas prendre sans donner trois levées à la couleur et déjà le contrat et il monte du ♠ 9 pour le 10 de Sud. La ♦ D suit puis ♥ As, Roi et Valet et Est est squeezé **sans le savoir**, comme nous le verrons, en étant obligé de défausser un ♣. Quant à Ouest, son tour de souffrance est proche.

Sud rentre au mort à ♣ et Ouest peut placer le ♣ 2 ou le ♣ 6 sur le départ du 3.

♠ —	♠ —	
♥ —	♥ —	
♦ 10	♦ AR97	♠ R9
♣ D10862	♣ R5	♥ —
	♠ 43	♦ V86
	♥ —	♣ 9
	♦ —	
	♣ AV43	

a) Ouest place le ♣ 2. Le mort tire ♦ A, R et met Ouest en main à ♣ pour un retour obligé dans la fourchette As, Valet.

b) Ouest place le ♣ 6 pour lui permettre, en défaussant ultérieurement le ♣ 8, de laisser maître le ♣ 5 du mort qui donnera alors deux levées à Est. Mais Sud prendra son ♣ 5 du Valet avec la fourchette ♣ A, 4 contre D, 2.

Remarque. Nous avons signalé le squeeze de Est à la 7^e levée. S'il avait pu conserver son ♣ 7, le ♣ 9, demeuré après le jeu précédent du ♣ R, aurait interdit le placement final en Ouest.

problème-concours 55

♠ 76		
♥ A109		
♦ 76	♠ DV32	
♣ V109876	♥ 762	
♠ 1098	♦ DV32	
♥ D853	♣ A2	
♦ 1098	♠ AR54	
♣ D53	♥ RV4	
	♦ AR54	
	♣ R4	

Sud demande 3 SA. Doit-il les réussir avec l'entame ♠ 10 ?

Ce problème est le dernier du concours 1975. Palmarès à la rentrée (n° 252).

Envoi des réponses à Pierre Tessereau
 6, rue du Chevalier-de-la-Barre, Paris-18^e
 Délai limite : 1^{er} juin 1975

PRÉSENCE DU FUTUR

Collection dirigée par Robert KANTERS

la première et la plus jeune collection de science-fiction

- BRADBURY
- BROWN
- BRUNNER
- CLARKE
- DISCH
- GALOUYE
- GOY
- HEINLEIN
- KLEIN
- LEM
- LOVECRAFT
- MATHESON
- MOORCOCK
- SHECKLEY
- SIMAK
- SPRAGUE DE CAMP
- STAPLEDON
- STERNBERG
- SUSSAN
- VAN VOGT
- VONNEGUT
- WUL
- WYNDHAM
- ZELAZNY, etc.

denoël

AMERTUME POUR UN HOMME- ORCHESTRE

MEDIATEUR, animateur, éducateur, négociateur, conciliateur, en même temps que tenant de l'autorité, cet homme-orchestre déploie ses activités entre collectivités locales, responsables d'associations ou de clubs, enseignants, jeunes, et un secrétariat d'Etat puisque ce profil esquissé rapidement correspond généralement à ce qu'est un inspecteur de la Jeunesse et des Sports. Plus qu'un homme de terrain, c'est un homme tout-terrain et l'on comprend un peu son amertume quand, s'agissant d'une réforme aussi importante que la loi d'orientation sur le sport, impliquant tous ceux qu'il côtoie à longueur d'année, il n'est pas consulté.

On aurait pu penser que le congrès du Syndicat national des inspecteurs de la Jeunesse et des Sports allait être axé sur ce fameux projet de loi. Il n'en fut rien, et si le dit projet fut bien l'un des thèmes du congrès, il le fut à l'égal des quatre autres problèmes abordés par les commissions de travail.

Le rajeunissement, très sensible depuis quelque temps, du corps des inspecteurs est sans doute l'une des raisons qui poussent ceux-ci à réclamer une clarification de leur fonction qui, effectivement, couvrent pour l'instant un éventail assez flou. Mais cet état de fait leur donne aussi la possibilité d'être sûrement les mieux placés pour dresser l'état des besoins. Voilà les deux grandes lignes qui ressortent du congrès de Marly-le-Roi : clarification et moyens nécessaires.

Pour la première, les congressistes ont réclamé avec force une « charte » qui fixe précisément leur fonction et leurs responsabilités, leur domaine d'intervention étant par trop souvent l'addition de tâches ponctuelles et parcellaires, voire occasionnelles. Au même chapitre, la formation, initiale et continuée, a été l'une des préoccupations majeures. Au terme de la formation initiale, l'examen final ne semble plus adapté au contexte actuel et conditionne affectations et vie des inspecteurs pendant plusieurs années, mais aussi les méthodes pédagogiques employées leur sem-

blent souvent dépassées. Quant à la formation continuée, pour pallier la semi-inertie du secrétariat d'Etat, le corps des inspecteurs entend prendre des initiatives.

Ces considérations évoquées, et qui ne sont pas aussi corporatistes qu'elles le paraissent, entrons dans la seconde constatation du congrès : le manque de moyens. En regard des équipements, la commission concernée n'a pas mâché ses mots : aggravation continue des problèmes de l'équipement sportif et socio-éducatif, insuffisance notoire des crédits, crédits départementaux souvent supérieurs à ceux de l'Etat, politique incohérente, loi-programme non respectée, secteur socio-éducatif négligé, facteur animation-gestion ignoré, échec partiel de la politique des réservations foncières qui ne peuvent être subventionnées. Quant à celle des équipements industrialisés, malgré des aspects positifs, elle ne répond pas toujours aux attentes et, à son propos, les congressistes notent que ceux d'entre eux, dont le recyclage technique n'est pas assuré, deviennent des « commis-voyageurs en industrialisé » !

Les termes sont sans complaisance, mais il y a plus grave. Une commission s'est penchée sur le problème d'une politique pour la jeunesse et son rapport est suffisamment accablant pour démontrer qu'il

n'y en a pas, ou que, lorsqu'elle existe, elle est, elle aussi, totalement incohérente. Sans entrer dans le détail, il suffit d'en donner la conclusion : « La commission insiste sur le droit à la parole qu'a tout individu ou groupe d'individus. Il convient en conséquence de développer les moyens disponibles à l'expression des jeunes et de protéger les médiateurs sociaux que sont les animateurs en leur garantissant fonction et statut, ainsi que l'aide financière nécessaire à leur action de terrain. »

Et le projet de loi dans tout cela ? Le rapport de la commission qui en traitait a été repoussé et l'assemblée a demandé qu'une commission syndicale se réunisse pour étudier et prendre une position claire sur le projet, dans les prochaines semaines. Le premier soin des inspecteurs demeure la recherche à tout prix d'une liaison harmonieuse entre sport scolaire et sport civil. Mais la plupart du temps, ils semblent s'accorder pour dire — tout en reconnaissant nombre d'aspects positifs à ce projet — que sans moyens il sera inapplicable.

On se souvient de la promesse de Pierre Mazeaud, lors de son arrivée au secrétariat d'Etat, d'obtenir rapidement que le budget de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs atteigne 1 % du budget général de l'Etat. Au terme de deux années, et avec une inflation galopante, ce budget n'est arrivé qu'à dépasser péniblement la barre des 0,70 %. Les inspecteurs estiment aujourd'hui que rien ne sera possible, et à plus forte raison l'application de la loi d'orientation, à moins du doublement de ce budget, soit près de 1,5 % du budget général !

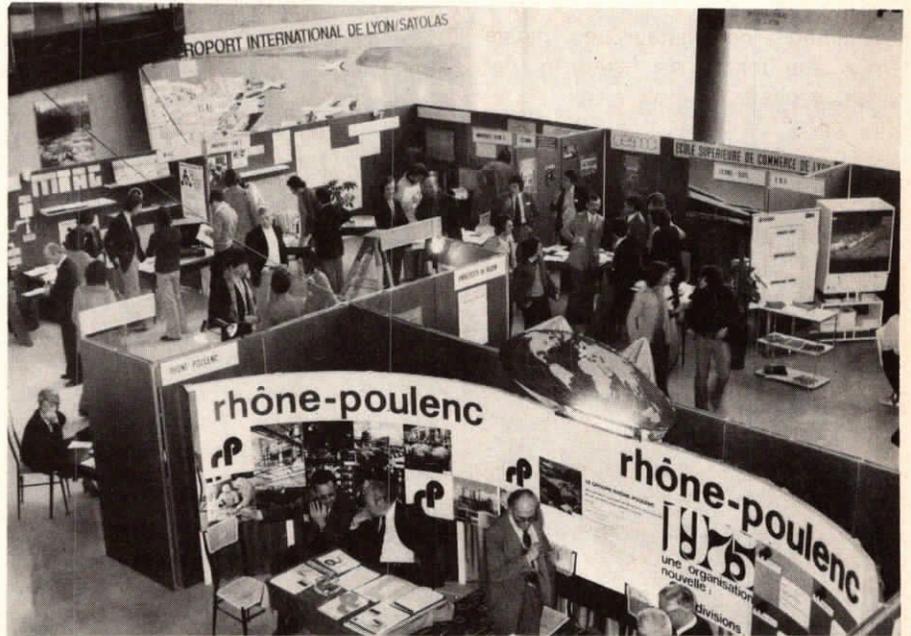
De par leur situation, les inspecteurs ne peuvent guère prendre de position radicale et dure. Par ailleurs, on ne peut les taxer d'utopistes, car ils savent de quoi ils parlent. Alors, il faut bien se poser une question : et si on ne les avait pas consultés à propos de la loi d'orientation, tout simplement parce que leurs arguments sont irréfutables ?

Maurice Guillot

Les syndicats CGT et CFDT de l'enseignement technique (CET) ont fixé au 15 mai prochain leur journée nationale de grève ainsi qu'un rassemblement des personnels à Paris, si d'ici là, le gouvernement a persisté « à refuser des négociations sérieuses ». Ces syndicats réclament « la sauvegarde des CET, la satisfaction des revendications et l'abolition de la réforme Haby ». C'est aussi le 15 mai que les syndicats des professeurs et maîtres d'éducation physique ont prévu une journée nationale de grève afin de revendiquer « la création de 3 000 postes supplémentaires à la rentrée prochaine, un budget 1976 à la hauteur des besoins et l'abandon du projet Mazeaud, qui légalise la pénurie ».

Le centenaire de la mort de Pierre Larousse a été célébré le 22 avril 1975. A cette occasion, Jean-Pierre Soisson a déclaré, en inaugurant le CES Pierre-Larousse à Toucy, dans l'Yonne, que « les universités doivent s'ouvrir aux non bacheliers d'une façon importante ». Le secrétaire d'Etat aux Universités a annoncé qu'un projet était établi qui serait en place dès la rentrée prochaine. L'examen d'entrée (équivalent du baccalauréat) sera remplacé par des « tests d'aptitude pour contrôler les motivations du candidat ». Les universités seront autorisées à recevoir des non-bacheliers sur des crédits spéciaux dont la répartition générale couvrira toute la France. Les disciplines scientifiques seront les premières intéressées.

Le Syndicat national des collèges (SNC autonome) proteste contre la modification des épreuves écrites de français au BEPC en 1975. Ces modifications avaient été approuvées par le Conseil de l'enseignement général et technique à l'unanimité mais avec le souhait qu'elles ne soient appliquées qu'en 1976. La récente décision du ministère de laisser le choix aux candidats entre les anciennes et les nouvelles modalités « porte la confusion à son comble » d'après le SNC, pour qui « ce pas de clerc contribuera à la désorganisation de l'examen et à la dévalorisation du diplôme ».



Lyon: première rencontre étudiants - entreprises

LES GRANDES VOCATIONS, avouons-le, se dessinent rarement au lycée et, à quelques exceptions près, les élèves entrant en terminale se trouvent confrontés chaque année avec le même dilemme : quelle option prendre après le bac ?...

La sous-information du lycéen, bien réelle, hélas, amène souvent celui-ci à des « accidents de parcours », voire des échecs. Comment en effet savoir si telle ou telle carrière, alléchante de prime abord, se révélera aussi intéressante qu'on le croyait « avant » ? Comment savoir si les études qui précèdent l'entrée dans la vie active ne seront pas décevantes pour certains ?

Pour répondre à ces questions, pour aider les jeunes en quête d'un avenir, des étudiants conscients de ces problèmes se sont groupés en association. Venus de l'université

Lyon I, de l'Ecole centrale, de l'Ecarn, de l'Ecole des mines de Saint-Etienne et de l'Ecole d'ingénieurs de Marseille, ils ont voulu réaliser la première rencontre étudiants-entreprises organisés dans le Sud-Est.

Ainsi est née « Studexpo » à Lyon. Et cette rencontre, existant depuis trois ans à Paris, a amené au palais des Congrès de la capitale rhodanienne sept entreprises et vingt-quatre écoles, instituts ou universités. Deux jours durant, les visiteurs ont pu, stand après stand, glaner des informations multiples, engager le dialogue, prendre des informations sur les « filières » présentées et la qualité de l'enseignement dispensé.

A chaque « halte », côté universitaire, un représentant de la direction de l'établissement exposant et un représentant étudiant répondaient aux questions, donnant ainsi les points de

vue « officiel » et « pratique »... Il y avait là, pour ne citer que quelques noms, l'ESCIL et l'ICPI représentant la chimie, Sup et Co et l'IFAG pour les carrières de gestion et commerce, l'ISARA pour l'agriculture, etc.

Côté entreprise, l'EDF, Berliet, Rhône-Poulenc, Texunion, etc., ouvraient leur porte. On peut certes remarquer le nombre assez restreint de ces « maisons » à Studexpo... Mais la conjoncture économique n'était guère favorable à ce genre d'expérience, et les organisateurs essayèrent souvent des refus d'exposants éventuels pour ce simple motif...

Cet aspect même de l'exposition reste bien sûr le plus gros point d'interrogation posé sur l'avenir des nouvelles « promotions » de lycéens. Mais en inaugurant cette manifestation, M. Hubert Roux, chef de la mission régionale, voudra le « balayer » par un certain regain d'optimisme : « Le marché de l'emploi reste malgré tout actif, commentera-t-il. Pour vous, bien sûr, les listes de choix seront plus courtes. Mais l'économie nationale a besoin de votre activité. La situation régionale enfin, est meilleure

que celle de l'ensemble de la France. »

En plus de l'information dispensée dans chaque stand, plusieurs tables rondes et conférences furent également organisées : rôle de l'université dans l'aménagement, développement de la recherche à Lyon et formation des chercheurs, avenir des études littéraires, perspectives d'emploi à l'horizon 80...

Quel est le bilan chiffré de la manifestation ? Quatre mille visiteurs en deux jours, dont 60 % d'étudiants, 30 % de lycéens et 10 % de personnel d'entreprise. Pour une « première », les organisateurs peuvent être satisfaits. Leur seul regret est sans doute de n'avoir pu prolonger l'exposition, et ceci tout particulièrement en faveur des lycéens. Si ces derniers furent nombreux à venir en « visite » dans le cadre du 10 %, il y en eut pourtant qui effectuèrent la démarche à titre individuel. On concevra leur intérêt pour la chose...

« D'ores et déjà, soulignera Anna Maman (étudiante en année de maîtrise MIAG, université Lyon I), nous préparons Studexpo 1976. Nous rééditerons l'opération à Lyon, et tenterons d'apporter certains aménagements : nous voulons par exemple faire une information plus large dans les classes préparatoires, qui n'ont pas été assez concernées par Studexpo. Nous amplifierons également nos démarches auprès des industriels. La crise actuelle n'a pas facilité leur adhésion à notre réalisation. Mais un autre facteur a joué : celui de l'idée même du dialogue avec les étudiants. Cette idée nouvelle n'a pas encore été totalement acceptée. »

Pourtant, deux jours durant, ces mêmes chefs d'entreprises sont venus « voir » l'exposition et certains ont été conquis, qui participeront peut-être à l'édition 76. Il suffisait de commencer...

La réussite avec un grand « R », les organisateurs n'en parlent pas pour l'instant, même si les statistiques sont positives. Car celle-ci est pour eux au bout du chemin, avec l'acceptation pleine et entière du dialogue et de la participation...

Odile Cimetière

les CEMEA en Avignon

Depuis vingt ans, les CEMEA assument au festival d'Avignon les « Rencontres internationales » qui depuis leur création ont subi nombre d'améliorations et se sont considérablement enrichies quant à leur contenu et ont vu défilé 33 000 participants, originaires de 90 pays des cinq continents, représentant quelque 300 000 journées-accueil.

Ce sont donc des responsabilités matérielles, pédagogiques et culturelles qui sont le lot, chaque été, des animateurs CEMEA. Les responsables ont tenu, cette année, à marquer ce vingtième anniversaire plus pour expliquer les difficultés et les menaces qui pèsent sur la continuité de cette formule d'échanges culturels sans précédent, que pour en faire le bilan.

En effet, malgré les aides financières existantes, le coût des voyages notamment risque d'entraver sérieusement les projets des jeunes étrangers. Les bourses octroyées par les administrations d'origine et les consulats français ont pratiquement disparu et de ce fait la participation aux rencontres ou aux centres de jeunes peut être considérée comme un « séjour de luxe », alors qu'elle est un facteur important de culture et de formation personnelle. Il est évident aussi que l'administration devrait aider à la diffusion et à la connaissance de ces rencontres, élément important du rayonnement international de la culture et de l'expression françaises. Quant à l'aide en matière d'organisation matérielle, le problème se pose de la même manière. Si une grande partie de celle-ci provient de la municipalité avignonnaise l'Education, la Jeunesse et les Sports, le Fonds d'intervention culturelle devrait participer plus efficacement à cet effort collectif en faveur de la culture et de la jeunesse. Tous problèmes qui se doivent d'être considérés, selon l'un des responsables, à l'échelle interministérielle.

“oui, mais...”

« Oui à la réforme du système éducatif... mais il me faudrait quelques éclaircissements... » c'est ce que, dans l'ensemble, le Président de la République a déclaré à René Haby, après l'avoir reçu une heure et demie, vendredi 25 avril, à propos de son projet. Il est donc de moins en moins question de prévoir un calendrier, ni même de s'enfermer dans un projet de loi, grand ou petit. S'achemine-t-on vers un débat parlementaire purement académique sur des principes assez vagues pour faire un semblant d'unanimité... et des dispositions « réglementaires », fractionnaires et échelonnées, autrement dit, au lieu de la chirurgie qui semble trop impopulaire, une médecine homéopathique, qui ferait passer, « en douceur », ce dont pas grand-monde ne veut ? La « concertation-contestation » s'est en tout cas déjà étendue au « sommet » !

au B.O.

formation des agents non titulaires

Quels sont les personnels auxquels s'applique le décret n° 75-205 du 26 mars 1975 publié au B.O. n° 15 ?

Il s'agit des « agents civils non titulaires de l'Etat et des établissements publics de l'Etat n'ayant pas le caractère industriel et commercial », à l'exclusion, bien entendu, des fonctionnaires de l'Etat, occupant, à la suite d'un détachement, un emploi de contractuel.

Le décret prévoit divers types d'actions de formation.

■ Actions de formation organisées à l'initiative de l'administration

Les agents non titulaires peuvent participer, dans la limite des crédits ou éventuellement des emplois prévus à cet effet :

- soit aux cycles de formation, stages et autres actions organisées à l'initiative de l'administration en vue, soit de permettre à des fonctionnaires titulaires de maintenir ou de parfaire leur qualification professionnelle, soit d'assurer l'adaptation des fonctionnaires à l'évolution des techniques ou des structures administratives ainsi qu'à l'évolution culturelle, économique et sociale et à la conversion découlant de ces évolutions ;
- soit à des cycles de formation, des stages et autres actions ayant le même objet ;
- soit à des cycles d'adaptation à un premier ou à un nouvel emploi, organisés par l'administration pour des agents non titulaires.

Les agents non titulaires qui suivent et ceux qui dispensent une formation à l'initiative de l'administration bénéficient du maintien de leur traitement ainsi que du maintien de leurs indemnités.

En contrepartie, l'agent est tenu de suivre l'ensemble des enseignements dispensés, le temps de formation étant considéré comme temps de service actif.

L'accès des agents contractuels aux cycles et stages définis ci-dessus peut être subordonné à l'engagement d'accomplir, postérieurement au cycle ou stage, une période de services effectifs dans

l'administration. En cas de rupture de l'engagement du fait de l'intéressé, celui-ci doit rembourser sa quote-part des frais d'organisation du cycle ou du stage et le montant de la rémunération qui lui a été versée pendant la période correspondante.

Ces dispositions ne sont applicables qu'à des cycles ou stages d'une durée supérieure à deux mois. L'engagement de servir dans l'administration ne peut excéder deux ans. Toutefois, la durée de l'engagement pourra être augmentée et portée jusqu'à cinq années, pour certains stages d'une nature et d'un coût particuliers, par arrêté du ministre dont relèvent les intéressés.

■ Participation des agents non titulaires aux cycles ou stages offerts ou agréés par l'administration en vue de la préparation aux concours administratifs et aux examens professionnels

Les agents non titulaires peuvent participer à des cycles ou stages organisés ou agréés par l'administration en vue de la préparation à des concours et à des examens professionnels, lorsque les intéressés remplissent ou sont susceptibles de remplir à la fin du cycle ou stage les conditions requises pour se présenter aux concours et examens.

Modalités d'application :

- Lorsque les cours sont donnés pendant les heures normalement consacrées au service, les agents intéressés sont déchargés d'une partie de leurs obligations en vue de suivre ces cours ou de les dispenser ;
- l'autorisation est donnée dans la mesure où elle est compatible avec le bon fonctionnement du service ;
- les agents non titulaires appelés à suivre les cours ou à les dispenser sont rémunérés ;
- un recours est prévu au cas où un candidat au stage se verrait opposer un refus deux fois de suite ;
- en principe, un agent ayant déjà bénéficié d'autorisations d'absence pour suivre pendant son temps de service une action de préparation aux concours administratifs ou aux examens professionnels ne peut prétendre au bénéfice d'un autre cycle pédagogique de même nature avant un délai de douze mois à compter de la fin de la session de formation.

■ Actions choisies par les agents non titulaires en vue de leur formation personnelle

Les agents non titulaires exerçant à temps plein des fonctions permanentes,

comptant plus de trois ans de services effectifs continus dans l'administration et qui désirent suivre, en vue de leur formation personnelle, une des actions de formation ayant reçu l'agrément de l'Etat ont droit, sur demande adressée à leur chef de service, à un congé. Les interruptions de service peuvent être prises en compte si leur total n'excède pas deux mois au cours de la période considérée.

Dans chaque administration centrale, établissement public national, ou service, la satisfaction de certaines demandes est différée si le nombre d'heures de congé, accordées en application du présent titre, dépasse 1 % du nombre total des heures de travail effectuées l'année précédente par l'ensemble des agents non titulaires.

Le congé correspond à la durée du stage, sans pouvoir excéder trois mois s'il s'agit d'un stage continu à temps plein, ou trois cents heures s'il s'agit de stages constituant un cycle pédagogique comportant des enseignements discontinus ou à temps partiel.

Les agents bénéficiaires du congé défini ci-dessus perçoivent une rémunération égale à 75 % de leur traitement brut soumis à retenue pour cotisation de Sécurité sociale et augmenté de l'indemnité de résidence ; la période du stage pendant laquelle les agents perçoivent cette rémunération ne peut excéder un jour ouvrable par deux mois de présence effective dans l'administration, au-delà des trois premières années.

Lorsque toutes les demandes ne peuvent être satisfaites, la priorité est accordée dans l'ordre :

- aux demandes présentées et qui ont déjà été différées ;
- aux demandes qui sont formulées par les agents ayant le plus d'ancienneté dans l'administration.

Le congé total peut être utilisé en une ou plusieurs fois pour suivre des stages, continus ou discontinus, à temps plein ou à temps partiel.

L'agent bénéficiaire du congé de formation doit, à la fin de chaque mois, et au moment de la reprise du travail, remettre à l'administration une attestation de fréquentation effective du stage.

La non fréquentation du stage sans motif valable entraîne la suppression du congé de formation accordé à l'intéressé et le remboursement des rémunérations perçues.

Cas des moins de vingt ans

Un congé spécial est prévu pour les agents non titulaires exerçant à temps plein des fonctions permanentes dans un service de l'Etat ou dans un établisse-

ment public de l'Etat pendant les trois premières années de présence dans l'administration et jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de vingt ans révolus. Le droit de congé est ouvert aux intéressés dès qu'ils ont accompli six mois de services effectifs.

Ce congé est assimilé à une période de service effectif.

La durée du congé, qui ne peut excéder cent heures par an, ne peut être imputée sur la durée du congé payé annuel.

Les agents perçoivent leur rémunération pendant la durée de leur congé. Cette rémunération est à la charge du service dont relève l'intéressé.

■ Participation des agents non titulaires exerçant à temps plein des fonctions permanentes aux stages de conversion ou de promotion professionnelle

Les agents non titulaires exerçant à temps plein des fonctions permanentes qui, après leur départ de l'administration, s'inscrivent à un stage de conversion ou de promotion professionnelle peuvent éventuellement bénéficier des aides financières accordées par l'Etat aux stagiaires de formation professionnelle.

Il convient de souligner que les agents non titulaires occupant à temps plein un emploi permanent, comptant au moins trois années de services effectifs et continus dans l'administration et auxquels une décision de licenciement a été notifiée **sont de droit mis en congé, sauf si cette décision constitue une sanction disciplinaire ou a pour motif l'insuffisance professionnelle s'ils s'inscrivent, entre la date de préavis et celle du licenciement, à un stage de conversion ou de formation professionnelle agréé par l'Etat.**

Sont prises en compte au titre des services effectifs continus les interruptions de service régulières et dont le total n'excède pas deux mois au cours de la période considérée.

Pendant cette période, ils continuent à percevoir leur rémunération. Si le stage se poursuit après la date de licenciement, l'intéressé bénéficie jusqu'à la fin du stage, des aides financières prévues par la loi du 16 juillet 1971.

La perception de cette rémunération ne fait pas obstacle au versement de l'indemnité de licenciement.

Les modalités particulières d'application au ministère de l'Education et du secrétariat d'Etat aux universités seront précisées ultérieurement.

René Guy

vous lirez aussi

rémunérations - avantages sociaux

● **Accidents du travail** : le relèvement à 2 750 F par mois du plafond des rémunérations soumises à cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales comporte un aspect négatif (l'augmentation des cotisations) mais également certaines améliorations des prestations, notamment en ce qui concerne — les indemnités journalières (plafond porté à 330 F au 1^{er}-1-1975) ; — les frais funéraires : maximum 1 375 F depuis le 1^{er}-1-1975 ; — la prime de fin de rééducation qui peut varier, depuis la même date, de 990 F à 2 640 F (C. du 9 avril 1975 - B.O. n° 15).

● **Professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles** : le taux de leur indemnité est porté à 3 290 F (taux n° 1) et à 2 542 F (taux n° 2) à compter du 1^{er}-1-1975 (A. du 26 mars 1975 - B.O. n° 15).

● **Personnels des enseignements supérieurs** : le taux de l'indemnité de charges administratives à certains personnels (présidents d'universités, centres universitaires et instituts nationaux polytechniques est porté à 7 986 F au 1^{er}-1-1975 (A. du 11-2-1975 - B.O. n° 15).

études

● **Centres de formation d'apprentis** : pour faciliter le travail d'inspection des centres de formation d'apprentis et des conditions de formation des apprentis dans les entreprises, une circulaire du 21 mars 1975 (B.O. n° 15) donne les instructions nécessaires à la constitution d'un fichier des apprentis de l'académie et à la tenue des dossiers des employeurs formant les apprentis.

● **Classes préparatoires aux grandes écoles** : une circulaire du 9 avril 1975 (B.O. n° 15) régit les formalités d'inscription des élèves issus des classes terminales du second degré dans une classe préparatoire de première année

aux grandes écoles littéraires et scientifiques. Il s'agit d'un part, de limiter l'afflux d'élèves vers les établissements de la région parisienne et, d'autre part, de réserver les places d'internat aux élèves qui en font la demande justifiée.

Les demandes d'inscription doivent être présentées aux chefs d'établissement avant le 7 juin.

examens - concours

● **Des changements dans les CAP** : des arrêtés du 2 avril 1975 (B.O. n° 15) fixent à 1977 la dernière session des CAP d'art ménager, d'employé de collectivité et d'aide maternelle, et créent, à partir de 1978, un CAP d'employé technique de collectivités.

● **BEPC** : l'épreuve de français est modifiée par un arrêté du 14 avril 1975 (B.O. n° 15).

● **Technicien et aide technique** : des concours pour quelques dizaines d'emplois de technicien et d'aide technique auront lieu dans les académies de Versailles, Paris, Lille, etc. (B.O. n° 15).

écoles élémentaires

Elèves immigrés : le ministère de l'Education prête une attention particulière aux mesures destinées à faciliter l'insertion des enfants immigrés dans le système éducatif français, notamment au niveau élémentaire.

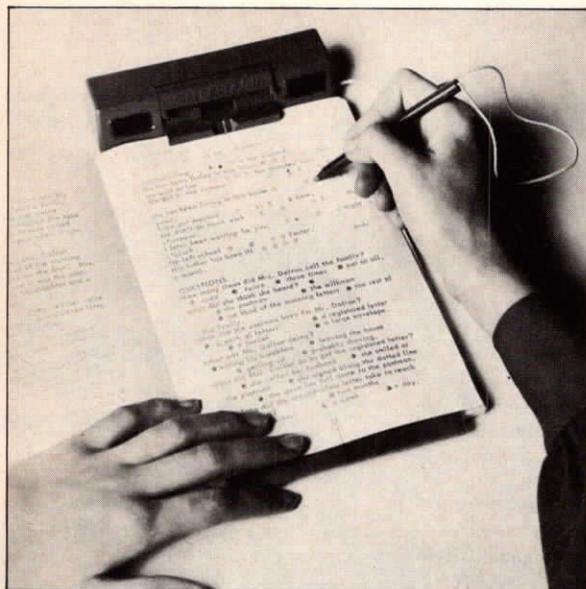
Une circulaire du 9 avril 1975 (B.O. n° 15) rappelle l'intérêt qui s'attache à ce que ces enfants soient maintenus concurremment à leur initiation au français dans la connaissance de leur langue et de leur culture nationale.

Une solution est possible par l'insertion, dans le trois temps pédagogique des écoles élémentaires, de cours diffusés au besoin par des enseignants étrangers se conformant aux dispositions générales et usages en vigueur dans les écoles françaises.

Il appartient aux inspecteurs départementaux de demander, sur la proposition des directeurs d'école et par le canal des inspecteurs d'académie et des recteurs les autorisations nécessaires à la mise en place de cours donnés aux élèves immigrés dans leur langue d'origine.

Stillitron

appareil d'auto-correction



tout seul, en vacances,
votre enfant peut progresser
en math ou en anglais

mathématique

5^e à 1^{re}

- Tests d'acquisition
- Exercices commentés
- Devoirs programmés avec questionnaires à choix multiples

anglais

6^e à 1^{re}

- Enrichissement du vocabulaire
et des structures
- Conversation
 - Expressions idiomatiques

En option :
unités de travail
enregistrées
sur cassettes

Selon matière et niveau :
**180 F à 255 F pour une série complète
d'unités de travail.**

AUREL, 3 faubourg St-Honoré
75008 PARIS Tél. : 266 26-42



Documentation gratuite sur demande et sans engagement

ANGLAIS MATHÉMATIQUE

Nom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Publipanel

ED

Instruments de pédagogie expérimentale

Instruments de psychô-pédagogie

Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Chefs d'établissements de résoudre rapidement et objectivement les problèmes de répartition, d'affectation, de passage dans la classe supérieure, de constitution de classes homogènes;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
6^e-5^e Français - Mathématiques modernes
5^e-4^e Français - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

3^e - 2^e Français - Mathématiques

- Tous les tests d'acquisitions scolaires peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
- Ils explorent dans l'ensemble des programmes les connaissances de base indispensables pour suivre avec fruit la classe suivante.
- Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
- Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
- La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
- Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51

cette école innombrable

l'Algérie socialiste à la recherche

Reconstruire un pays
c'est forcément aussi
reconstruire son école.
Accéder à l'indépendance
cela suppose aussi
qu'il faut inventer
une école indépendante.
Bâtir le socialisme
est inconcevable
sans bâtir également
une école socialiste.
Après de longues années
de colonialisme
et de guerre,
au seuil d'un avenir
qu'elle veut original
l'école algérienne
se trouve confrontée
à de nombreux problèmes.
Parmi ceux-ci, surtout,
la démocratisation
et l'arabisation.
Il faut mettre en place
des structures nouvelles.
Il faut accueillir
une population d'élèves
en pleine expansion.
Il faut définir
une culture algérienne,
à la fois moderne
et traditionnelle.
Il faut mettre au point
une pédagogie efficace.
Il faut intégrer l'école
dans la société
en pleine mutation.
Robert Mélet
nous présente ici
cette difficile approche.



de son école

DANS LES DIX ANNEES à venir, l'Algérie entend édifier une société socialiste, et c'est sur le terrain de l'école que le « pouvoir révolutionnaire » doit mener la bataille décisive. Au lendemain de l'indépendance, il s'agissait de récupérer, de rassembler, de consolider et, parfois, d'oser prendre des mesures plus conservatrices que progressistes. En un mot, il fallait bâtir l'Etat. L'indépendance politique, si chèrement acquise, se manifeste par la part sans cesse croissante que l'Algérie prend dans les grandes décisions internationales. Le récent voyage du président de la République française vient d'en offrir un exemple particulièrement significatif. Enfin, quoique visite ce pays découvre les signes manifestes d'un décollage économique que nul ne conteste plus.

Reste l'école. Quelle école ? Celle qu'avait instituée les Français, fidèle reflet de la société coloniale, ne correspond évidemment plus aux nouvelles données. Mais l'héritage est ambigu car on ne peut faire abstraction du passé et nier certaines réalités lorsqu'on veut bâtir l'avenir. L'école algérienne d'aujourd'hui s'inscrit dans un « projet de société » dont elle ambitionne de devenir à la fois le moteur et l'instrument. Les finalités qui lui sont assignées consistent à assurer « un double processus de transmission des valeurs de la société actuelle et de préparation à la société future » (1). Pour exorciser le petit livre rouge de Mao, on cite Ibn Khaldoun, sans toujours percevoir qu'il n'est peut-être que le Dürkheim d'une société défunte. Alors les dirigeants lancent un ardent défi au futur en demandant à tous les éducateurs de « s'installer dans la réforme permanente, d'accepter le changement et d'adopter des attitudes

nouvelles » (1).

Le président Boumediene a déclaré à plusieurs reprises qu'à la révolution industrielle et à la révolution agraire devrait s'ajouter la révolution culturelle. La réalisation de la société socialiste implique que des progrès décisifs soient réalisés dans ce domaine.

C'est alors que les difficultés commencent. Comment traduire ces grandes orientations idéologiques en objectifs précis et en programmes concrets d'action ? D'où ces innombrables réformes, administratives et pédagogiques, tour à tour esquissées, proposées, amorcées, annulées, remises en chantier, qui désorientent ou inquiètent, mais prouvent en même temps l'existence d'un bouillonnement imaginaire dont on ne trouve pas d'autre exemple en Afrique. Gardons-nous de tout jugement sommaire et recherchons dans le désordre apparent des faits la permanence des idées qui essaient de les ordonner.

En étroit rapport avec l'idéologie de base, deux notions-clés guident le développement de l'institution éducative algérienne :

- la démocratisation
- l'arabisation

développement et mutation

La démocratisation de l'enseignement est à la fois un impératif et un préalable à l'avènement d'une société socialiste qui veut supprimer l'élitisme et les cloisonnements artificiels. Elle se traduit par le souci de promouvoir un système assez complexe d'éducation et de formation combinant le scolaire et l'extra-scolaire dans une perspective de formation continue. Pour cela, on cherche à atteindre

un « système-cible », ce qui suppose la traversée de phases transitoires et d'étapes intermédiaires pendant lesquelles les structures anciennes considérées comme périmées et les structures nouvelles porteuses d'avenir auront nécessairement à se chevaucher.

Dans un pays où les structures d'éducation populaire sont encore pauvres et où les possibilités de renforcement des acquis scolaires sont pratiquement inexistantes, l'hypothèse la plus réaliste consiste à instituer un enseignement fondamental commun de neuf ans qui sera progressivement « polytechnisé » à partir de son sommet. L'objectif majeur est de faire parvenir l'enfant à la maîtrise des mécanismes de la pensée conceptuelle en accédant au raisonnement logique sur les données abstraites. L'allègement des programmes académiques et l'introduction des activités d'animation culturelle et sportive doivent se combiner pour donner à ce cycle d'enseignement la fonction la plus efficace.

C'est dire que l'enseignement moyen (enfants de 11 à 15 ans) représentera la clé de voûte du système d'enseignement. Tous les efforts convergent actuellement vers ce niveau pour y introduire aussi bien des changements de structure que des transformations de nature. Considéré comme support de l'innovation, l'enseignement moyen doit revêtir le caractère d'un secteur pilote. La quasi-autonomie vers laquelle semble s'achever le cycle moyen est-elle conciliable avec son intégration dans un ensemble homogène comprenant les trois années d'apprentissages fondamentaux, les trois années d'éveil de la personnalité et les trois années d'enseignement « polytechnique » ? Comment par ailleurs ce cycle réduit à trois ans pourrait-il conserver son caractère pro-

moteur dans le processus de rénovation de tout le système d'enseignement alors que subsistent en amont et en aval de dangereux goulots d'étranglement ?

La fantastique marée des élèves du primaire frappe déjà aux portes des collèges d'enseignement moyen (CEM) alors même que de délicats problèmes de pédagogie restent non résolus dès les premières années de la scolarisation. Le ministère des Enseignements primaire et secondaire (MEPS) s'efforce d'une part d'élever le taux de passage des élèves du primaire vers l'enseignement moyen tout en contrôlant d'autre part de façon très stricte l'accès aux lycées. Comment accueillir cette poussée des enfants de 11 à 15 ans, mettre en place la formation générale et professionnelle qu'exigent l'ampleur et l'urgence des besoins du pays et respecter l'égalité des chances ?

Or l'accès aux études s'effectue toujours suivant trois filières parallèles et d'importance très inégale : la filière qui s'arrête au CEP, celle qui poursuit jusqu'au premier cycle, celle enfin, beaucoup plus fermée et réservée à des enfants privilégiés qui conduit au lycée et à l'université. Quant à l'enseignement technique, très marginal, il ne parvient pas encore à se développer de façon satisfaisante. L'enseignement préscolaire n'est pas oublié : mais où ouvrira-t-on des écoles maternelles ?

La volonté de démocratisation parviendra-t-elle à surmonter les obstacles que constituent la poussée démographique et la pression diffuse, mais réelle, des « gens en place » ?

la gestion socialiste des établissements

Une démocratisation véritable suppose la participation active des travailleurs. L'audacieux projet de « gestion socialiste des établissements scolaires » répond à cette

préoccupation.

Depuis 1969, chaque wilaya (préfecture) possède une sorte de « mini-gouvernement » avec une assemblée populaire et un chef de l'exécutif, le wali (préfet). Il est à remarquer que l'inspecteur d'académie, dénommé directeur de l'Education et de la Culture, participe avec tous les autres chefs de service de la wilaya à l'ensemble des délibérations concernant les affaires de région (et non pas seulement celles qui relèvent de l'Education nationale) et se décharge d'une partie de ses tâches d'administration directe sur ses collaborateurs immédiats. La création de seize wilaya nouvelles (soit trente et une au total) a permis de resserrer le quadrillage administratif.

Dans chaque wilaya, l'ensemble des établissements scolaires constituera une « entreprise éducative » (2), comprenant elle-même des « unités » (groupes d'écoles utilisant au minimum quarante travailleurs salariés). L'originalité du projet de loi consiste à faire fonctionner les entreprises et les unités selon les principes de gestion socialiste de n'importe quelle entreprise. Le collectif des travailleurs de l'unité, c'est-à-dire les personnels enseignants et administratifs et les parents d'élèves organisés, élit pour trois ans une « assemblée des travailleurs ». Celle-ci dispose d'un certain nombre de prérogatives (budget, etc.) et est consultée sur toute réforme fondamentale concernant la situation des travailleurs et des élèves. Mais l'assemblée des travailleurs peut être suspendue ou dissoute en cas de déficience ou de faute grave et la sanction est prononcée par arrêté ministériel.

Certains pourront dénoncer ce faux « équilibre des pouvoirs » dans lequel la base n'a que voix consultative et reste soumise en dernier ressort aux décisions des autorités. D'autres insisteront sur le processus de concertation et de discussion qui va ainsi être amorcé. La vie quotidienne des établisse-

ments scolaires en sera profondément modifiée, ce qui, dans le contexte algérien, prend une résonance particulière.

Si le projet de loi est adopté, il faut s'attendre à voir surgir des difficultés de toutes parts lorsqu'il s'agira de passer à l'application. Ainsi la fonction de contrôle qu'assume l'assemblée risque fort d'empiéter sur les compétences des fonctionnaires responsables, que ce soit la pédagogie pour les enseignants, l'administration pour les directeurs d'école, l'animation et l'évaluation pour les inspecteurs. A l'inverse, le risque est d'en faire une simple « chambre d'enregistrement », un pseudo conseil d'administration. Entre le bavardage excessif que ne manquera pas de susciter la prolifération des réunions et l'approbation passive de décisions prises par un pouvoir peu disposé à se laisser mettre en cause, il faudra trouver la voie difficile de la co-responsabilité, et peut-être un jour celle de l'auto-gestion. Le pari de la participation des travailleurs à la gestion socialiste des entreprises éducatives sera gagné ou perdu suivant le degré de confiance que le gouvernement accordera aux travailleurs de la base. La prise de responsabilités est déjà la prise d'un pouvoir, même au sein de modestes assemblées, et il convient de ne pas sous-estimer l'ampleur d'un mouvement dont on ne peut, au départ, apprécier toutes les conséquences.

les ambiguïtés de l'arabisation

Dès 1962, la charte de Tripoli préconisait « la restauration de la culture nationale et l'arabisation progressive de l'enseignement sur la base scientifique ». En d'autres termes, le retour aux sources et la récupération du patrimoine de la civilisation arabo-islamique doit se conjuguer avec la création d'un

bref historique

avant 1830

On dénombrait près de 3 000 écoles coraniques ainsi que de nombreuses mosquées et zaouias (communautés religieuses) où était dispensé un enseignement dont l'objectif consistait dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture de la langue arabe et surtout des versets du livre saint, le Coran.

C'était une culture basée sur la mémoire, faite de gloses et de commentaires.

de 1830 à 1880

Pendant la période coloniale, l'enseignement dispensé en arabe et en français poursuivait un double objectif :

- réaliser une conquête culturelle circonscrite à une minorité ;
- élever le niveau intellectuel des masses au moyen d'une langue étrangère.

de 1880 à 1920

- 1883 : un cours normal indigène est institué à l'EN de Bouzaroa ;
- 1889 : une commission spéciale publie le plan d'études de l'enseignement des indigènes. La doctrine de l'assimilation limitée commençait à se préciser ;
- 1892 : un décret définit la portée et les fins de l'enseignement donné dans les écoles indigènes et la politique de scolarisation des filles. Les réticences de population vis-à-vis de l'école « française » cessent peu à peu ;
- 1899 : le certificat d'études primaires, à titre indigène, est instauré ;
- en 1892, on compte 124 écoles avec 218 classes et 12 263 élèves ; en 1907, 274 écoles avec 575 classes et 32 517 élèves (dont 2 540 filles). Le nombre d'élèves est passé à 46 437 en 1914 et à 34 796 en 1917. La guerre de 1914 interrompt le deuxième plan de scolarisation ; le recrutement des moniteurs est arrêté, de nombreux maîtres s'en vont, la qualité de l'enseignement baisse.

de 1920 à 1962

Le nouveau départ est très lent : 48 750 élèves en 1922. De 1923 à 1941, le rythme de scolarisation plafonnera à 4 000 élèves en plus tous les ans (50 classes en moyenne). On passe de 51 040 élèves en 1923, à 117 586 en 1941.

Les centres sociaux d'éducation, créés en 1941, reprennent la vieille formule de 1908, celle des écoles auxiliaires : des notions très sommaires d'enseignement général et un enseignement professionnel pratique adapté aux diverses régions.

Le débarquement des troupes alliées en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942, arrêta cette expérience ; des écoles libres pour l'enseignement de la langue virent le jour.

En 1944, le III^e Plan de scolarisation, plus hardi que les précédents, ambitionnait de réaliser en vingt ans la scolarisation totale (sur une population globale de 7 500 000 habitants, les enfants scolarisés étaient au nombre de 110 000 et les non scolarisés, de 1 250 000).

En principe, les décrets de 1883, 1889, 1892 affirment que tous les éléments de la population ont accès aux écoles européennes. En 1946, on comptait 164 106 élèves européens et 41 971 élèves algériens (25 % environ). En 1942, le CEP indigène avait été supprimé. En 1949, la fusion des deux enseignements fut décidée officiellement.

Ces mesures ne permirent pas pour autant la scolarisation totale des enfants algériens d'âge scolaire ni la formation plus nombreuse d'enseignants algériens. Vers 1956, l'idée des centres ruraux d'éducation était reprise sous la forme de centres sociaux ; un cadre d'instructeurs du Plan de scolarisation était créé (IPS). Le Plan de 1944 était relancé en vue d'assurer la scolarisation totale de la jeunesse, au rythme de 480 classes par an.

après dix ans d'indépendance

En 1962, 400 000 enfants scolarisés, un million restent à scolariser. Après le départ massif de 20 000 enseignants français, l'Algérie ne disposait plus que de 2 500 instructeurs, 1 000 instituteurs, 300 moniteurs (maîtres) et 5 inspecteurs de l'enseignement primaire.

Le système éducatif algérien commence alors à s'édifier en vue de son adaptation au contexte nouveau résultant de l'indépendance. Dès 1962-1963, la première remise en question et l'unification des programmes furent entreprises par une « Commission-mère ».

De 1962-1963 à 1972-1973, les effectifs sont passés, pour l'enseignement élémentaire, de 777 636 à 2 206 893 (283 %) avec une scolarisation de 66,5 %, pour l'enseignement moyen et secondaire, de 51 014 à 332 318 (650 %) et pour l'enseignement technique, de 18 568 à 55 618 (299 %). Le rythme de l'évolution de l'enseignement élémentaire tend à se stabiliser, celui de l'enseignement moyen et secondaire est en augmentation rapide et celui du technique connaît un retard qui va en s'accroissant.

humanisme technologique donnant accès à « la maîtrise du patrimoine scientifique le plus actuel ».

« La finalité de l'arabisation est une donnée initiale qui ne se pose plus en termes d'options ou de choix. La discussion ne saurait porter que sur les voies et moyens, l'échéancier et les conditions susceptibles d'en faciliter l'avènement » (1). Telle est la doctrine officielle qu'il faut accepter au départ, si l'on veut précisément ouvrir la discussion non plus sur des options idéologiques, mais sur des données précises relevant de la psychologie et de la pédagogie.

Seule la « nécessité de survivre » obligea, en 1963, à faire appel de façon massive aux instituteurs français qui vinrent s'ajouter aux 13 000 « moniteurs certifiés » recrutés à la hâte au lendemain de l'indépendance. Il fallait faire face au formidable déferlement d'élèves dans les écoles et, si l'on « tournait la page », ce n'était pas oublier pour autant les objectifs rappelés plus haut.

Dès la rentrée de 1964, les programmes scolaires institutionnalisent l'arabisation, le français gardant encore le statut de « langue privilégiée ». En 1967, l'arabe est étendu à la deuxième année scolaire et *El Moudjahid* écrit : « L'Algérie ne peut se tourner vers une autre langue que l'arabe. Cependant, la langue française que parlent et écrivent environ 20 % de la population constitue dans la culture nationale un potentiel important. Il convient, non seulement de la sauvegarder, mais encore de la développer pour accéder à un bilinguisme avantageux. »

Peu à peu le ton change et l'on parle des rapports nouveaux qui doivent exister entre une langue nationale et une langue étrangère. 1968 représente à cet égard une année charnière dans le rythme de l'arabisation qui s'accélère de façon sensible. Un décret invite tous les fonctionnaires et agents de l'Etat à acquérir une « connais-

sance suffisante » de l'arabe, attestée par des examens. En 1971, le ministère de la Justice obtient que les plaidoiries se fassent en arabe, mais la plupart des administrations continuent à utiliser le français comme langue de travail. Parallèlement, les grands moyens de culture et d'information (TV, cinéma, etc.) s'arabisent. Quant aux programmes scolaires, l'arabisation progresse, soit par niveau — ainsi en est-il des deux premières années du primaire et des sections littéraires de seconde —, soit par secteur disciplinaire : le calcul de la troisième à la cinquième année, la géographie en première et deuxième années de l'enseignement moyen, l'histoire pour toutes les classes, etc. On espère ainsi faciliter l'osmose entre les tronc arabisés et les autres au fur et à mesure que se développera la formation des maîtres.

de l'idéologie à la pédagogie

Véritable ligne de force suivant laquelle s'articulent les efforts de l'Algérie pour se dégager de la prégnance du modèle français, idéologique, culturel et institutionnel, l'arabisation apparaît aussi comme une ligne de clivage entre Algériens de culture et de formation différentes. Le conflit de compétences entre arabisants et francisants, même s'il ne prend que très rarement la forme d'un débat public, contribue parfois à tendre les relations dans la fonction publique. Car cette ligne idéologique n'entraînait pas, au début tout au moins, un consensus général dans une opinion publique qui prend peu à peu conscience de la dimension du problème. Ce qui fait obstacle, ce n'est pas tant le choix fondamental que le rythme de l'arabisation. Or il semble que, pendant de nombreuses années encore, c'est la situation de bilinguisme qui prédominera. Quel sera



le profil du fonctionnaire algérien de l'an 2000 ? La question reste ouverte.

Par contre il serait grand temps d'aborder les aspects proprement pédagogiques. L'enseignement du français vit encore sur sa lancée traditionnelle et n'a su trouver ni les méthodes appropriées, ni les maîtres compétents pour promouvoir une pédagogie adaptée à une situation nouvelle. En effet, la confusion subsiste entre l'enseignement « en français » et l'enseignement « du français » comme langue étrangère. C'est cette dernière direction qui lui permettra de retrouver sa pleine signification.

Quant à l'arabe, l'heure des choix décisifs approche dans la mesure où l'on a suivi jusqu'à présent la voie des moindres risques. Le tout jeune enfant apprend sa langue maternelle — apprend à la lire et à l'écrire — au moment même où il construit ses propres instruments de connaissance. C'est tout l'art de la pédagogie opératoire que d'aider l'enfant à saisir l'instrument précisément quand il a l'occasion de s'en servir pour s'exprimer et communiquer avec autrui. Si l'approche de la langue se fait avec le regard que l'on porte à un objet extérieur, c'est d'un tout autre type de connaissance qu'il s'agit et d'une tout autre didactique. Entre l'arabe littéral et l'arabe dialectal, l'arabe moderne, celui de la nation algérienne, est en train de naître. Il ne dispose

pas encore des moyens d'enseignement appropriés faute d'une réflexion rigoureuse et sereine s'appuyant plus sur la linguistique que sur des considérations théocratiques. Le français, lui, réapparaît comme langue véhiculaire dans les disciplines scientifiques et technologiques et dans l'enseignement supérieur. Pourquoi ne pas l'enseigner comme tel dès l'école primaire concurremment avec un arabe qui acquerrait peu à peu son véritable statut de langue nationale ?

Paradoxalement, c'est peut-être en France que ces quelques réflexions pourront trouver leur champ d'expérimentation privilégié. A la suite d'accords culturels conclus entre la France et l'Algérie, l'arabe va être introduit comme discipline d'enseignement dans les horaires scolaires pour les enfants de travailleurs maghrébins.

Nous ne doutons pas que les enseignants français ne retirent le plus grand profit de cette *situation nouvelle* pour eux. La véritable coopération démocratique, celle qui se fonde sur le « donner » et le « recevoir », commence aujourd'hui.

Robert Mélet

(1) « Les grands axes de développement du système algérien d'enseignement ». Ministère des Enseignements primaire et secondaire, avril 1973.

(2) Entreprise dite « awalya » pour les enseignements primaire et secondaire et « tawjihia » pour les établissements dispensant une formation au-delà de l'enseignement moyen.

qui fabrique les inadaptés ?

● Il y a quelque temps vous avez publié un texte où vous faites part de l'état de vos recherches actuelles. Cet article s'intitulait « L'école obligatoire et l'invention de l'enfance anormale » (1). Pourquoi ce thème, pourquoi le situer dans une perspective historique ?

Le point de départ de ce travail est un projet de recherche de sociologie portant sur l'enfance inadaptée suscitée par deux éléments d'information importants : d'une part l'inter-groupe chargé d'une étude sur l'enfance inadaptée dans le cadre de la préparation du V^e Plan en 1965, parlait de 30 000 arriérés profonds, de 200 000 débiles moyens et profonds, de 500 000 débiles légers et ne donnait pas d'estimation pour les caractériels et les inadaptés sociaux. D'après cette étude, 3,5 % des jeunes de 5 à 20 ans étaient, à des degrés divers, atteints de déficience mentale (2). D'autre part, une étude réalisée en Lorraine dans l'empire de Wendel signalait que, dans cette région, 40 à 50 % des élèves se trouvaient dans des classes de transition — la moyenne nationale étant de 16 % — et que le seul avenir professionnel qui s'ouvrait à eux était celui d'une exploitation massive dans l'ensemble industriel de la région (3).

La première information sur cette masse d'« inadaptés » a suscité plusieurs questions, et notamment celle-ci : il semble qu'il s'agisse là d'un phénomène social dont on parle comme d'un fléau et à propos duquel on utilise des catégories « scientifiques » et donc res-

pectables (par exemple : arriérés, débiles — qu'on différencie en lourds, légers et moyens — et caractériels). Cette science de l'inadaptation, en gros ce qu'on regroupe sous le terme de « médico-pédagogique », semble aller de soi, et s'être développée en fonction de la seule évolution des connaissances scientifiques. Mais, en procédant à l'étude de sa fondation, et ses débuts — qui ne se perdent pas du tout dans la nuit des temps, mais peuvent être historiquement repérés — ne peut-on retrouver à la fois son environnement social et les fonctions sociales qu'elle remplissait à l'époque ? Au fond, en précisant les conditions dans lesquelles la science médico-pédagogique apparaît, en analysant les institutions qui se mettent en place à cette occasion, les rapports qu'elle entretient avec telle ou telle autre institution (à savoir : l'école, l'hôpital, l'université ou la justice), on pouvait penser retrouver le sens premier de ces catégories « scientifiques » destinées à nommer des individus, à les classer et à les séparer de l'ensemble de la société. Autrement dit, étudier le processus d'institutionnalisation d'un appareil de domination de ce type permet d'éclairer ce qui se passe aujourd'hui, en remontant autant que possible au sens premier des institutions et des catégories scientifiques qu'elles mettent en œuvre.

La seconde information, portant sur la disparité entre le pourcentage des élèves de classe de transition dans une région industrielle et la moyenne nationale, a suggéré que ce classement

Avant que l'école ne soit obligatoire tous les enfants étaient pareils, ou presque. Presque, parce qu'on comptait bien quelques idiots, quelques fous, mais, au fond, ils n'étaient pas trop nombreux et, en tout cas, ils ne dérangent pas trop.

Après l'école, après quelques années de son existence, tous les enfants n'étaient pas pareils : trop nombreux les « arriérés », trop turbulents les « instables ». Bref, tout un monde grouillant est révélé, indésirable s'il en est : voici les « anormaux ». Comme par hasard, ils ont tous la même origine sociale...

Entre temps, entre l'avant et l'après de la scolarité obligatoire, une science — avatar de la psychologie — a fait son apparition : la médico-pédagogie. Telle cause, tel effet ?

Telle est, en résumé la question que s'est posée Francine Muel tout au long d'une recherche qu'elle vient de mener. Francine Muel travaille dans le cadre du Centre de sociologie de l'éducation de l'École pratique des hautes études, sous la direction de Pierre Bourdieu. Autant dire que, déontologie oblige, elle se garde bien de prendre parti. Mais, à tout le moins, elle donne à réfléchir.

médico-pédagogique n'était pas neutre au regard des inégalités dues à l'origine sociale des enfants concernés. Or il se trouve que la période où débute cette science et où se met en place cet appareil institutionnel — approximativement de 1890 à 1910 — est riche en documents écrits où les rapports entre les classes sociales, la perception des classes populaires par la bourgeoisie et les finalités de la production industrielle sont souvent exposés avec une certaine franchise. Les « lettrés » ne se gênent pas pour tracer des portraits des concentrations ouvrières qui font frémir : ivrognerie, saleté, concubinage, maladies honteuses, laideur, paresse... Et dans les discours scientifiques médico-pédagogiques, tout ce discours politique et social perce, ce qui permet, pour une part, de reconnaître les fonctions sociales que remplissent les institutions.

En fait, et c'est là je crois l'important, ces deux remarques conduisent à refuser l'illusion d'une autonomie absolue du domaine médico-pédagogique comme domaine scientifique. Cela conduit à refuser de considérer le développement de cette science et des institutions où elle s'exerce comme dû au seul développement des connaissances et indépendant des conditions sociales de son émergence et de son application.

Nous sommes ici dans le domaine que l'on appelle « sciences appliquées », à savoir : sociologie, psychologie, pédagogie, hygiène, etc. Comme dit Binet, « ce sont des phénomènes sociaux **dirigeables** que les savants cherchent à étudier,

en apportant aux hommes d'action, qui sont le plus souvent des empiriques, le trésor des méthodes exactes ». On ne peut dire plus clairement que cette « science » doit avoir un usage social immédiat, qu'elle est destinée à remplir une fonction sociale immédiate. D'ailleurs, Binet participe à la commission de 1904 qui aboutira à l'élaboration de la loi de 1909 portant création des classes et des internats de perfectionnement, et son système de classement, son échelle, etc., sont immédiatement utilisés pour le dépistage des enfants « anormaux », dans les écoles publiques.

● C'est ainsi, je crois, que vous avez étudié l'« environnement » dans lequel apparaît cette nouvelle science.

En effet j'ai cherché à savoir quel est l'environnement social de la nouvelle science médico-pédagogique, c'est-à-dire le contexte dans lequel elle apparaît au niveau politique et social en éclairant plus particulièrement tout ce qui concerne l'apparition de la catégorie de l'enfance et la protection de l'enfance.

● Vous voulez dire que l'enfance en tant que groupe, classe distincte, n'existait pas encore vraiment à cette époque ?

Oui, en tout cas de façon beaucoup moins nette qu'aujourd'hui. C'est à cette époque qu'apparaît ce qu'on pourrait appeler un « marché » de l'enfance, c'est-à-dire que cette époque voit la création de professions spécialisées dans l'étude de

l'enfance : cela apparaît nettement, bien sûr, par la scolarité obligatoire, mais aussi par les débuts d'une médecine infantile, d'une psychiatrie infantile, les débuts d'un appareil judiciaire spécialisé concernant l'enfance, le début des tribunaux pour enfants, etc.

Je crois qu'il faut essayer de replacer tout cela dans le climat politique de l'époque qui est caractérisée, au plan social, par le bouleversement de la notion de charité : à partir de cette époque il n'est plus question de faire la charité, de relever l'homme à terre, mais on

veut développer ce qu'on appelle la prévoyance sociale. On veut que les individus parviennent à se contrôler eux-mêmes de l'intérieur, c'est-à-dire à contrôler leurs manières, leurs instincts, leur budget, etc. Et d'ailleurs, un des grands hommes politiques de l'époque, idéologue du « solidarisme », Léon Bourgeois, affirme que c'est là ce à quoi doit contribuer essentiellement l'école primaire. En 1894, au XIV^e Congrès de la Ligue française de l'enseignement, il déclare : « Les esprits ont besoin, hélas, d'hygiénistes et de

la justice et l'enfance

Le Patronage de l'enfance et de l'adolescence a été fondé en 1890 par un avocat parisien philanthrope, M^e H. Rollet, qui, en 1920, occupe les fonctions de juge au tribunal pour enfants de Paris. Cette carrière est significative du processus d'institutionnalisation qui, à partir de la fin du XIX^e siècle, découpe dans le domaine judiciaire et pénitentiaire un « marché de l'enfance » : loi sur la déchéance paternelle (juillet 1889) ; loi sur l'instruction obligatoire des délits commis par les mineurs (avril 1890), auparavant rendus à leurs familles dans les 48 heures ; loi instaurant le régime de la liberté provisoire et de la liberté surveillée (juillet 1912). En 1891, les membres du Patronage, jeunes avocats pour la plupart — à cette occasion ils confient la présidence de leur société à un magistrat illustre, M^e Quesnay de Beaupaire, procureur général près la cour d'appel de Paris —, créent un Comité pour la défense des enfants traduits en justice qui a pour mission « l'étude, la discussion et la recommandation des améliorations à introduire dans le régime légal appliqué à l'enfance abandonnée, malheureuse, vicieuse ou coupable » (*L'enfant*, mars 1891). Ce comité philanthropique suscitera l'instauration des tribunaux pour enfants, des juges d'enfants et de l'appareil pénitentiaire réservé aux mineurs. Dans sa lutte ouverte contre les pères (ouvriers) ou la rue (enfants « laissés à eux-mêmes »), cet ensemble institutionnel participe de la volonté d'encadrement de l'enfance dont sont marqués l'école primaire et le champ médico-pédagogique. Toutefois, il semble que les agents soient ici représentatifs d'une autre fraction des classes dominantes : plus « conservatrice » et liée à l'église (l'archevêque de Paris donne son adhésion au Patronage en 1891 en même temps que le baron E. de Rothschild), elle émet des réserves quant aux « vertus » de l'école primaire républicaine.

Francine Muel
l'école obligatoire et l'invention de l'enfance anormale

médecins comme les corps. Quelles belles batailles il y a à livrer contre les maladies des esprits ! Que de préjugés à combattre ou à détruire ! C'est le préjugé qui pousse certains ouvriers à voir dans tous les patrons des égoïstes, comme certains patrons à voir dans les ouvriers des mécontents [...] L'autorité intérieure doit avoir le pas sur l'autorité extérieure ». C'est une notion qu'on retrouve aussi bien dans les congrès d'assistance publique et de bienfaisance privée que dans tous les textes de sociétés de patronage divers qui se créent à l'époque de façon massive, que dans les textes de l'école primaire.

Il se constitue ainsi un ensemble de sociétés, les unes contrôlées par l'Eglise, les autres plus ou moins annexées à l'école primaire et contrôlées par les laïques, qui se chargent de patronner l'enfance, de la protéger, de s'occuper de l'enfance abandonnée, « moralement » en danger, etc. Le mouvement de l'enfance « anormale » est très souvent issu, en province notamment, de ce type de mouvement. Il est intéressant de savoir, par exemple, qu'en 1925 est créée à Paris la première clinique neuro-psychiatrique infantile sous la double égide de la Faculté de médecine de Paris et du Patronage de l'enfance et de l'adolescence. Cet organisme était l'un de ceux qui, depuis 1900 à peu près, s'occupait de l'enfance, de cette enfance qu'on n'appelle pas encore « délinquante », alors qu'en fait c'est de cela qu'il s'agit.

On entre donc là dans un grand mouvement d'assistance de l'enfance qui se

charge de l'inculcation de valeurs nouvelles correspondant aux normes de production mais, en même temps, renvoie à une espèce de peur sociale.

● Est-ce à dire que cette mise en ordre de l'enfance, ce souci de classer les enfants suivant des degrés de plus ou moins grande débilite, ne s'explique qu'en fonction des exigences de l'appareil de production ?

En dernière analyse certainement, quoique cela ne soit pas facile à démontrer. En tout cas, ce qui est sûr c'est que le mouvement en faveur de l'enfance anormale participe totalement de tout cet ensemble idéologique, de l'assistance, de la prévoyance, de la sécurité sociale, non pas dans son sens actuel, mais au sens premier du mot : il s'agit d'assurer la sécurité de l'ordre social. L'assistance préventive, le relèvement moral, les notions comme l'« ouvrier idéal », l'ouvrier qui se contrôle lui-même, relèvent de cette préoccupation.

● En fait, l'assistance, la prévoyance ne sont pas si désintéressées qu'il y paraît. Vous citez le Dr G. Jacquin qui dit, en 1903 au III^e Congrès d'assistance publique et de bienfaisance privée : « On fera de non-valeurs sociales souvent nuisibles des êtres capables de rentrer dans la vie des normaux ou au moins des entités pouvant fournir un travail utile et diminuer ainsi leurs frais d'entretien » ou bien encore Seguin pour lequel il s'agit de « donner à ces malades la capacité de faire un travail dont le produit

compense leur consommation ». Prévoyance d'accord, mais à condition qu'elle soit rentable ?

Ce qu'on voit très nettement, c'est que déjà le champ médico-pédagogique parle des rapports sociaux, des rapports entre les classes sociales et qu'en fait il s'agit de s'assurer de la sincérité du futur être social.

Il faut penser à ce moment-là que la création de la science médico-pédagogique est contemporaine d'un certain état du marché du travail qui est caractérisé par une montée de ce que certains auteurs de droite de l'époque appelaient « le prolétariat intellectuel », celui des licenciés et même des agrégés. Ces groupes sociaux en ascension, qui sont passés en général par les facultés de médecine, de droit ou de lettres, vont être ceux qui bénéficieront économiquement de la création d'un marché de l'enfance, surtout dans les domaines médicaux, juridiques et scolaires. On a même parfois le sentiment d'une véritable obligation économique pour certains agents sociaux de se trouver une spécialité qui se révèle délimiter quasi directement les catégories d'enfants qui en relèveront.

Dans le domaine qui nous intéresse, il s'agit donc de trouver des enfants qui ne soient pas trop fous pour n'être justiciables que de l'asile psychiatrique et du médecin des aliénés habituels, mais suffisamment fous cependant pour ne pas rester à l'école et n'intéresser que les pédagogues. C'est à partir de là qu'on va régler l'échelle, qu'on va essayer de mesurer un certain degré intermédiaire. C'est à partir

de là qu'on commence à parler d'« anomalies transitoires », c'est-à-dire d'anomalies susceptibles d'être améliorées. Et cela détermine toute une catégorie professionnelle de médecins, de chercheurs, de savants. Finalement, on s'aperçoit qu'au moment où l'obligation scolaire pose le problème des enfants paresseux et indisciplinés, des médecins et des psychologues inventent des classements scientifiques.

Les deux grandes catégories de l'époque sont l'« arriéré » et l'« instable ». C'est-à-dire que les gens qui s'occupent de médico-pédagogie reprennent les grandes catégories de la psychiatrie classique et y ajoutent deux degrés d'enfants moins anormaux que les « vrais » fous, mais anormaux par rapport à ceux qui sont dignes de rester en classe. C'est à ce moment aussi qu'on commence à parler un peu des « débiles » et même des « degrés » de débilite allant jusqu'à des notions absolument étonnantes comme celle, par exemple, des « sub-normaux » : c'est vraiment la dernière catégorie avant le normal. On ne voit vraiment pas ce qui les différencie des autres, mais enfin, une fois nommés, ils existent : une fois que les cases sont fabriquées, on trouve toujours à les remplir. C'est là le problème.

Examinons un peu le cas de l'arriéré, par exemple. Son ignorance dépend d'un retard mental, disent les médecins, et elle ne doit pas être confondue avec l'ignorance « par mauvaise volonté » ou par paresse. C'est différent. C'est différent en cela que son activité

cérébrale est orientée différemment de celle de l'enfant normal : ce qui est atrophié chez lui, c'est, surtout et avant tout, l'abstraction ou le sens esthétique et, plus largement, l'« intelligence verbale ». Par contre, les aptitudes spéciales des arriérés sont du domaine de l'« intelligence sensorielle », entendez par là savoir se servir de ses mains.

On peut d'ailleurs, à ce sujet, faire un rapprochement avec l'enseignement tel qu'il était dispensé aux colonies et pour lequel on a fait une distinction a priori entre les conditions mentales des indigènes : on a dit que « les méthodes françaises » (il s'agit d'une notion qui circulait à l'époque : elles se caractérisaient précisément par l'abstraction et l'intelligence verbale...) seront réservées aux indigènes les plus civilisés de Madagascar et de l'Indochine, tandis que, pour les nègres du Dahomey et du Congo, il s'agira d'être des tuteurs et de dispenser un enseignement manuel. On trouve dans les bulletins de l'époque des choses extraordinaires du style : « L'enseignement s'est fait simple avec les simples. » Or ce qui est dit et fait pour les colonies, c'est exactement la même chose pour les classes d'anormaux en France.

Comme dit Binet avec une belle franchise ou une certaine naïveté : « Jamais un enfant fort en rédaction ne sera un arriéré quelle que soit sa faiblesse dans les autres études » (4). Quand on sait ce que la rédaction, entre toutes les matières, doit à l'origine socio-culturelle de l'enfant, on voit mieux comment ces « appré-

ciations scientifiques » sont, en fait, des jugements sociaux.

● **Mais qui sont les enfants qui peuplent ces classes spéciales, ces classes de perfectionnement ?**

Il faut, pour vous répondre, marquer un point très important : c'est que, jamais on n'a trouvé d'enfants anormaux à la campagne. On les a toujours trouvés dans les villes et, de surcroît, uniquement dans ces grandes villes que sont Paris, Lyon et Bordeaux où se trouvent, d'une part des facultés de médecine très importantes et, d'autre part, des quartiers populaires très importants eux aussi. Les enfants anormaux des premières classes spéciales expérimentales se recrutent tous dans les quartiers populaires de Bordeaux, Lyon et Paris.

Les descriptions que l'on fait des parents de ces enfants sont absolument terrifiantes. Je vous donne quelques mots qui les caractérisent : « alcooliques » évidemment, « vicieuses » pour les femmes, « inconstant dans le travail », « paresseux », « en chômage » — c'est très mal d'être en chômage —, « offensif », « fanée » pour une femme. Quand on dispose d'informations on se rend compte que tous les pères exercent des métiers manuels. Les logements sont des taudis. Un instituteur de classe spéciale à Bordeaux écrit : « Quand on visite certains de ces taudis modernes, on se prend à regretter les cavernes d'autrefois. Au moins, il y avait de l'air. » A Bordeaux, encore, il y a les marées qui remplissent d'eau les logements. Dans les

familles, on a faim et l'on raconte que certains enfants de ces classes d'anormaux vont chercher des os dans les poubelles pour manger un peu de viande. Dans leur corps ils représentent la misère sociale, ils sont mal vêtus, ils sont sales. Mais ces enfants « anormaux », surtout, s'expriment mal, se conduisent mal. Ils emploient des expressions faubouriennes, ils ont des jeux brutaux et un enseignant de classe spéciale dit : « Un des grands problèmes pour arriver à faire évoluer ces enfants est qu'ils n'ont pas de savoir-vivre. »

● **Finalement vous en arrivez à la conclusion que « l'école ne peut demeurer « école pour tous » qu'au prix de ne pas être l'école de tous ».**

Elle n'est pas l'école de tous dans deux sens. Elle n'est pas l'école de tous parce qu'elle n'est pas l'école des enfants de la bourgeoisie. Déjà on le sait. Les instituteurs savaient très bien que leurs élèves étaient les enfants des classes populaires. Pour avoir dans leurs classes les enfants de bourgeois, particulièrement les filles, à l'époque c'était une bagarre absolument terrible. C'est ce qui explique pour une part cette image de respectabilité, de non-contagion, de propreté, etc. que veut donner l'école primaire laïque dans son combat contre l'école privée, religieuse.

Mais, après une quinzaine d'années de fonctionnement, cette école primaire se trouve amenée à se référer à la logique d'un autre système — le système médico-pédagogique — pour

justifier le retrait en son sein d'un certain nombre d'éléments indésirables. Bien sûr, il y avait des enfants qui présentaient effectivement des troubles et qui, avant la scolarité obligatoire, n'étaient pas concernés par l'école. Mais il est évident que les indésirables, ceux qui présentaient des troubles au regard de la médico-pédagogie, étaient dans leur majorité ces enfants indisciplinés, ces pauvres : les enfants des bas-fonds.

● **Est-ce que vous avez mené cette recherche pour éclairer d'un jour nouveau un certain nombre de phénomènes de notre époque ?**

Non, c'est pour remonter un peu à l'origine d'une science, c'est pour montrer qu'un domaine scientifique comme celui-là a une histoire et qu'il est important de retrouver cette histoire. Il est important de ne pas souscrire à l'illusion d'une autonomie absolue des champs scientifiques par rapport à la société. C'est-à-dire que la science n'est pas accrochée au ciel.

Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis

(1) Publié dans la revue **ACTES de la recherche en sciences sociales**, Janvier 1975, n° 1. 54 boulevard Raspail, Paris.

(2) **Etude du problème général de l'inadaptation des personnes handicapées**. Documentation française, 1969.

(3) « La vie quotidienne dans l'empire du fer » de J.-A. Milleret et F. Regnault dans **Les temps modernes**, avril 1971.

(4) **Les enfants anormaux, guide pour l'admission des enfants anormaux dans les classes de perfectionnement** par A. Binet et Dr Th. Simon. Armand Colin 1907.

du côté des mathématiques

Les problèmes de l'enseignement de la mathématique continuent de se poser, les ouvrages qui s'efforcent de proposer des solutions continuent de paraître. Nous en présentons trois aujourd'hui, dont la lecture peut apporter une aide précieuse aux enseignants dans leur pratique quotidienne en même temps que d'intéressants éléments pour leur réflexion pédagogique.

F. Jaulin-Mannoni

L'apprentissage des sériations

Ed. ESF - Paris 1974 - 128 p., 30 F

L'influence des travaux de Piaget a conduit les psychologues à s'intéresser à la pédagogie des mathématiques, et à publier de nombreux ouvrages sur ce sujet. Leur contribution a permis d'élucider certaines difficultés et de mettre en doute des certitudes que l'on croyait inébranlables. Je pense en particulier à Colette Hug qui, dans *L'enfant et la mathématique*, a critiqué la notion première de concret si répandue dans les Instructions officielles. Elle a magistralement montré que l'enfant à l'école élémentaire n'est pas spontanément attiré par le « concret vécu » (ou s'il l'est, c'est de façon très affective). Par contre, il ne répugne pas à « jouer » avec la notion de structure qui lui serait plus proche.

Est-ce dans cette voie que s'est engagée Francine Jaulin-Mannoni en écrivant son dernier ouvrage ? On pourrait le croire lorsqu'elle affirme que « le rapport de la pensée mathématique au réel pose des problèmes d'une extrême difficulté » et qu'elle tente de distinguer le « réel perçu » du « réel construit ». Son livre est destiné à ceux qui (instituteurs de classes spéciales, de rattrapage, de perfectionnement, rééducateurs, etc.) ont directement affaire à des enfants en difficultés. Il se divise en deux parties : l'une qui traite de la « théorie », l'autre qui fournit aux enseignants concernés une série d'exercices dont certains, véritables fiches pédagogiques, sont décrits de façon très détaillée.

Cet ouvrage est important car il pose un problème de portée générale, à savoir : que veut-on enseigner aux élèves de l'école élémentaire ?

S'agit-il de les initier au langage mathématique ou bien de leur faire exécuter des variantes des « expériences » de Piaget ?

L'auteur se propose d'étudier et de faire apprendre « la sériation », concept qui n'apparaît pas dans les dictionnaires mathématiques mais qui est présenté comme un cas particulier des « structures d'ordre ».

D'entrée, on constate un usage particulier du vocabulaire car la relation d'ordre n'est pas en elle-même une structure mais elle peut conférer à un ensemble déterminé une structure en chaîne ou en treillis, par exemple.

Ce pourrait être un abus de langage, mais en poursuivant l'ouvrage on s'aperçoit bien vite qu'il s'agit là d'une volonté délibérée : Francine Jaulin-Mannoni, tout en empruntant au langage mathématique, s'oriente vers l'exposition de procédés pédagogiques sans que le concept de sériation ait été véritablement défini. Il en résulte toute une série de malentendus qui mettent le lecteur dans l'embarras.

Quelles de mots me direz-vous ? N'était que cela, il n'y aurait rien de grave, bien que ce soit faire fi des tentatives actuelles pour clarifier le vocabulaire mathématique. Mais à la lecture de ce livre il m'a semblé qu'on était en train d'ériger la rééducation pédagogique au rang de discipline d'enseignement, d'en faire une science avec ses concepts empruntés aux mathématiques et à la psychologie, avec son langage et ses procédés. A partir de recherches intéressantes dans le domaine de la pratique pédagogique, on tente une théorisation en oubliant que les enfants nous sont confiés pour être initiés à l'usage des véritables outils mathématiques. Certes, au stade des opérations concrètes, ils ne sont pas toujours capables de décrire l'action, encore moins de la représenter ou de la formaliser mais ce n'est pas

parce qu'un concept ne peut être acquis en totalité qu'il est nécessaire d'en changer. Il faut se rappeler que les recherches actuelles tendent à substituer aux programmes de contenus des programmes de concepts-noyaux susceptibles d'être acquis progressivement tout au long de la scolarité.

Ce qu'on peut reprocher enfin à Francine Jaulin-Mannoni c'est sa tentative d'opposer les praticiens que seraient les instituteurs aux théoriciens que sont les mathématiciens. « Lorsque, pédagogues, nous constatons qu'un enfant ne peut sérier des bâtonnets, que nous estimons que c'est là le signe de quelque chose qui ne s'est pas construit et que nous pensons de notre ressort de combler cette lacune, peu nous importe après tout ce que pensent les mathématiciens. » Cette affirmation est inquiétante car elle masque la nécessité pour chaque pédagogue d'approfondir sa culture mathématique et de maîtriser des connaissances d'un haut niveau théorique.

Au moment où l'on abandonne officiellement l'idée d'une « pédagogie spéciale », il est pour le moins curieux de constater que la recherche en sciences de l'éducation tente de l'introduire à nouveau.

T. Varga

Éléments de logique mathématique Logique des propositions

Ed. OCDL - Paris 1973 - fascicule I, « Guide et commentaires », 128 p., 22 F ; fascicule II, 120 fiches de travail, 18 F

En ces temps de pénurie en produits énergétiques, imaginez qu'à brûle-pourpoint, vous soient présentées comme vraies les propositions suivantes : « Si le réservoir est vide, la voiture s'arrête » — « Le réservoir n'est pas vide ». Vous en déduisez que la voiture ne s'arrête pas. Eh bien vous êtes dans l'erreur car il se

trouvera bien un feu rouge ou un arbre pour infirmer votre conclusion.

C'est l'exemple choisi par T. Varga pour vous mettre en garde contre certains types de raisonnements incorrects. Afin d'éviter ces pièges il vous invite, à sa suite, à vous libérer du contenu des propositions et à ne vous attacher qu'à leur forme. De cette façon, vous serez conduit à élaborer des modèles de déduction dont vous pourrez prouver la validité par le calcul propositionnel.

Ce livre se propose donc d'initier le lecteur non spécialiste aux démarches de la logique mathématique et à ses résultats les plus simples. Excellent pédagogue, humoriste de talent, Varga conduit le lecteur, tout au long d'une progression mesurée, à la démonstration de la validité d'une déduction. Chaque chapitre se termine par une série d'exercices dont les solutions sont données en fin d'ouvrages. (Les exercices « à la barre Sheffer » méritent une mention). Enfin pour le lecteur qui a besoin de concrétiser ces opérations, l'auteur propose la construction de circuits logiques qui peuvent intéresser de nombreux bricoleurs et permettre d'associer intelligence mathématique et savoir-faire technologique.

Si vous aimez les histoires à la Lewis Carroll, si vous ne craignez pas de lire ce livre un crayon à la main, vous parviendrez sans trop d'efforts, et malgré votre erreur du début, à retrouver votre chemin dans la lande bretonne décrite par Varga :

« Si nous allons à Lorient, alors, mais alors seulement, nous irons aussi à Carnac ».

« Si nous n'allons pas à Paimpol, nous n'irons pas non plus à Carnac ».

« Il est certain que nous n'irons pas et à Paimpol, et à Lorient mais nous irons à Paimpol ou à Lorient ».

T. Varga et M. Dumont

Combinatoire, statistiques et probabilités de 6 à 14 ans

Ed. OCDL - Paris 1973 - 169 p., 26 F

A chaque fois qu'il est question de modifier l'organisation de l'enseignement en France, il se trouve toujours quelqu'un, nostalgique des problèmes utilitaires et concrets, pour interroger le ministère sur l'utilité des mathématiques modernes, spécula-

tions fort enrichissantes pour l'esprit mais n'ayant peu ou pas d'applications pratiques.

A ce propos, il faut distinguer le discours que l'on tient sur la rénovation de l'enseignement des mathématiques (tel qu'il est perçu dans l'opinion publique) et la dure réalité pédagogique. Nombreux sont encore les maîtres de l'école élémentaire qui, tout en considérant que les notions de classement, de correspondance bi-univoque, d'ensembles équipotents sont intéressantes, continuent à penser qu'il vaut mieux, *avant tout*, apprendre aux enfants ce que sont les nombres et comment s'en servir. Que les inquiets se rassurent, le temps des baignoires qui se vident et des nationales bordées d'arbres n'est pas si loin !

Et pourtant, il existe des mathématiques fréquemment utilisées dans la vie quotidienne. Ingénieurs, architectes, économistes, géographes et psychologues ont constamment besoin de connaître les lois statistiques et les probabilités. Mais ces disciplines mathématiques sont uniquement réservées aux étudiants qui les redoutent pour leur difficulté.

T. Varga et M. Dumont, deux spécialistes mondialement connus, soulignent, dans leur préface, que ces difficultés proviennent du fait que l'on veut faire acquérir des connaissances plutôt que de respecter le développement mental qui est un processus continu. Ils remarquent que « le monde qui entoure les enfants foisonne de notions de probabilités et que, dans tout ce qu'ils entendent ou observent, il y a des éléments de logique. Tout cela se dégage et se fixe de toute façon dans l'esprit de l'enfant mais de quelle manière ? Plus ou moins abondamment, plus ou moins correctement. Si un apport pédagogique n'intervient pas à ce moment où la réceptivité est la plus grande, le développement de l'enfant, dans ces domaines, ne peut être que médiocre ou déformé ».

Il est donc nécessaire de favoriser le développement conscient de certaines démarches et habitudes de pensée, de faire en sorte que l'esprit s'imprègne de la démarche logique et probabiliste.

De ce fait, bannis le cours et la méthode expositive qui viseraient à une présentation et une approche superficielle de la théorie. Ce que

nous proposent T. Varga et M. Dumont, c'est une progression de jeux et de situations mathématiques ouvertes, devant conduire l'élève à un certain mode de réflexion et à la maîtrise progressive d'un langage symbolique.

Cette progression a été expérimentée dans des classes hongroises à la demande de la commission d'Etat pour la modernisation de l'enseignement des mathématiques. Elle s'étale sur huit années et comprend d'une part des indications précises sur les contenus d'enseignement, d'autre part la définition des objectifs à atteindre. Ces objectifs ne se traduisent pas en termes de « savoir », mais en terme de *comportements opératoires*. Par exemple, à la fin de la première année, l'enfant de six à sept ans doit être capable d'agencer et de construire des ensembles à partir d'éléments, de rechercher le plus possible de solutions différentes, de représenter certains événements observés, de construire des tableaux, de lire et d'interpréter des symboles. Ces « aptitudes à agir et à réfléchir » sont des objectifs permanents tout au long de la scolarité mais elles vont être approfondies et développées grâce à des situations plus riches et plus complexes.

Outre cette progression, le premier fascicule de l'ouvrage de T. Varga et M. Dumont comporte un bref exposé des notions de combinatoire, de statistiques et de probabilités. Dans la seconde partie de ce tome, on trouve également les commentaires portant sur la série de fiches expérimentales qui constituent le second fascicule. Certes le nombre de ces fiches n'est pas suffisant pour nourrir un enseignement de toute une année mais en s'en inspirant et au travers d'autres ouvrages, l'utilisateur peut lui aussi faire preuve de créativité et exercer sa « pensée divergente » en inventant d'autres exercices qu'il soumettra à la sagacité de ses élèves.

Au moment même où le discours pédagogique utilise de plus en plus le terme « d'équipe éducative », cet ouvrage conviendrait particulièrement à un groupe d'instituteurs et de professeurs dynamiques qui pourraient introduire ce type d'enseignement dans le cadre d'un atelier de mathématique.

Gildas Machelot

vos expériences

technologie en seconde

Nous avons déjà eu l'occasion de parler du lycée Emmanuel-Mounier de Grenoble (« l'éducation » n° 204 du 7-3-1974) qui avait entrepris, avec d'autres lycées, une intéressante expérience de « seconde indifférenciée ». Nous redonnons aujourd'hui la parole à l'un des professeurs de cet établissement, pour exposer comment a été introduit un enseignement de la technologie dans les classes de second cycle.

EN MEME TEMPS que les nouvelles structures de secondes indifférenciées, le lycée Mounier expérimente l'introduction d'un enseignement technologique : d'une part dans le « tronc » commun à l'ensemble des secondes et, d'autre part, en option, au niveau de la première et de la terminale. Cette expérience est en particulier caractérisée par le parti qui a été pris de confier cet enseignement, non pas à des professeurs de sciences physiques, comme c'est le cas pour l'enseignement de la technologie dans le premier cycle, mais à des professeurs habituellement chargés de l'enseignement de la construction et des fabrications dans un lycée technique.

En seconde indifférenciée, tous les élèves ont, par demi-section, deux heures de technologie par semaine. L'enseignement est organisé autour de l'étude d'un certain nombre de « modules » pris dans des domaines variés (direction de voiture - signalisation d'un carrefour - platine

d'électrophone - pompe de circulation extracorporelle par exemple).

L'intention est double. Il s'agit d'abord d'essayer de donner aux élèves des moyens de mieux maîtriser l'environnement technique dans lequel ils sont appelés à vivre, en leur faisant comprendre comment se pose un problème technique, quelles contingences influencent sa résolution, quelle est l'importance en particulier de l'efficacité (il faut que « ça marche », mais non pas « presque »), comment s'organise un objet technique, comment il s'utilise au mieux. Il s'agit ensuite de permettre à ceux qui sont attirés vers des professions où l'utilisation ou la conception des objets techniques joue un grand rôle, de l'ingénieur ou du technicien à l'architecte ou au prothésiste, de faire connaissance avec les problèmes et les méthodes de la technologie.

En première puis en terminale, deux options sont ensuite offertes, sanctionnées chacune par une épreuve au baccalauréat expérimental que pourront présenter ces élèves :

- la première est l'option technologie qui, avec un horaire de quatre heures par semaine, permet aux élèves qui la choisissent d'approfondir ce qui n'est resté, en seconde, qu'une initiation, et les confronte, sur des cas concrets, avec les problèmes de conception et de réalisation ;
- la seconde est l'option mécanique appliquée qui ne peut être choisie qu'en liaison avec l'option technologie par des élèves suivant le programme de mathématique à raison de neuf heures par semaine en terminale. Cette option correspond à un horaire hebdomadaire de deux heures par semaine et doit prolonger l'enseignement donné en seconde dans le cadre des programmes de sciences physiques. En liaison avec la technologie, elle se propose, partant de cas concrets, de donner aux élèves l'occasion et les moyens de traiter les problèmes réels posés par la conception et la réalisation des matériels étudiés en technologie.

Cette expérience pose évidemment certains problèmes.

Il est certain que la technologie obligatoire en seconde déconcerte certains élèves. On ne peut pas étudier une barre de direction de voiture sans s'y salir un peu les mains et sans être confronté à des pro-

blèmes qui offrent un autre genre de résistance et d'autres exigences qu'un problème de mathématique ou un thème latin. Nous n'avons pas cependant rencontré de véritables réactions de refus ou très exceptionnellement.

On peut d'autre part penser que, alors que l'on s'inquiète souvent de la surcharge des programmes scolaires, il semble que ce soit aller à contre-courant que d'introduire une nouvelle discipline en seconde et de proposer, en première et en terminale, des options qui imposent un horaire relativement lourd.

C'est du reste le souci de maintenir ces horaires dans des limites tolérables qui pose un autre problème. Pour adopter les options de technologie et éventuellement de mécanique appliquée, les élèves doivent abandonner certaines options plus conformes aux normes traditionnelles (deuxième langue et biologie par exemple). Si les nouvelles structures permettent en effet de retarder d'un an l'orientation qui se faisait à l'entrée en seconde, elles rendent le choix plus décisif et imposent aux élèves de choisir une voie plus nettement spécialisée.

On peut aussi craindre qu'il y ait un risque à développer cette expérience sans précaution : celui de voir des élèves se détourner des lycées techniques en se disant que les lycées classiques et modernes leur offriront plus de possibilités, y compris, par le jeu des options, celles qu'offre traditionnellement le technique. Ce serait une erreur qu'une bonne information devrait éviter. Il est en effet certain que si ces options peuvent apporter certaines bases, utiles pour une formation ultérieure, elles ne donnent sûrement pas la formation suffisante pour permettre, comme les voies de l'enseignement technique, une entrée dans la vie professionnelle après le baccalauréat.

Enfin, cet enseignement est coûteux. Si l'on veut faire travailler les élèves sur des modules suffisamment motivants, il faut de l'argent, au moins pour un premier équipement. En outre, le matériel étudié s'use. Ainsi, des moteurs de vélomoteurs auront été démontés et remontés entre trente et quarante fois en deux ans, et par des novices. Ce n'est évidemment pas leur desti-

nation. Il est vrai que, sorti de la phase d'expérimentation, on pourra rechercher des économies dans des achats plus groupés voire dans l'utilisation de « modules » fabriqués à moindre frais dans les établissements techniques. De toute façon, un enseignement technique est coûteux, il faut savoir s'il vaut cette dépense.

L'expérience présente incontestablement de nombreux aspects très positifs.

A l'issue de la première année d'expérience en seconde, un élève sur dix à peu près a choisi l'option technologie en première. Ce n'est pas négligeable si l'on songe qu'il s'agit d'une nouveauté. Cela montre en tout cas que cette option répond à une demande réelle même si elle n'est pas toujours explicite.

Dans leur grande majorité les élèves se sont montrés intéressés et, dans une certaine mesure, des comportements se sont trouvés modifiés, certains élèves cherchant par exemple à diagnostiquer les raisons d'une défaillance de leur vélo-moteur, voire de le dépanner, qui n'y auraient jamais pensé auparavant. Il faudrait évidemment une étude plus approfondie pour savoir si, à travers les autres disciplines par exemple, leur sens du concret, leur conscience du poids des réalités s'est développé.

Un élément qui nous paraît très positif aussi est le pont jeté par cette expérience entre deux enseignements : l'enseignement technique et l'enseignement dit classique et moderne, et au-delà peut-être, entre deux mondes : le monde du travail intellectuel et spéculatif d'une part, le monde du travail manuel et opérationnel d'autre part. Il serait bien sûr ridicule de penser que la technologie est seule à avoir cette ambition. Bien d'autres disciplines peuvent y concourir aussi : français, histoire et géographie, sciences physiques et biologiques, par exemple. Mais la technologie peut évidemment contribuer très fortement à cette ouverture, profitable à tous les élèves, quelle que soit leur destination future.

Enfin, pour les élèves qui se destinent à ces carrières techniques, à quelque niveau que ce soit, pour ceux en particulier qui après leurs études secondaires s'orienteront vers les IUT ou vers les écoles d'ingénieurs, il est certain que les options

de technologie et de mécanique appliquée apporteront un bagage de valeur.

Pour conclure, nous voudrions d'abord préciser que ces réflexions sont celles du groupe de professeurs qui expérimente ces innovations. Elles ne reflètent pas nécessairement l'opinion de tous ceux qui, de l'administration, aux élèves et aux parents, sont concernés par l'expérience. Pour nous cette expérience comporte des difficultés, car il est plus difficile d'intéresser des élèves qui, à la différence de ceux auxquels nous sommes habitués dans les lycées techniques; ne sont pas toujours, à priori et consciemment, motivés en faveur de cet enseignement. Mais nous croyons que cet enseignement répond à des curiosités, des interrogations, des besoins très réels et que par conséquent, en dépit des problèmes qu'elle soulève, cette expérience mérite d'être poursuivie afin que soient davantage précisés et mieux évalués les avantages que peuvent en retirer les élèves.

J. Mouis

professeur de technologie

vos opinions

le journal dans la classe

SORTIR L'ECOLE de son isolement : l'actualité est là qui sollicite les enfants et les adolescents, le journal en est la fidèle traduction. Introduisons le journal en classe, apprenons à nos élèves à le lire, voire à le faire, à le comprendre, voire à le critiquer. Propositions de bon sens (d'ailleurs si peu pratiquées), dont on ne peut dire en l'état actuel qu'elles contiennent quelque fausseté

mais qu'il faut confronter à la réflexion critique. La pédagogie didactique arrive toujours après, elle suit nécessairement avec un temps de retard l'évolution du monde, elle est institution et refuse de se lier au se faisant, elle est reflet plus qu'accès aux sources, réverbération plus que création.

Les livres que publient aujourd'hui les journalistes sur leur métier ne présentent guère d'ambiguïté. Le journaliste est à la quête d'informations et il a pour tâche de les présenter : à la fois chercheur et pédagogue. Mais il ne le fait pas n'importe comment : en amont, il sait qu'il ne reçoit pas toutes les nouvelles, en aval, il doit les adapter à sa cible : le lecteur préventivement défini. Son journal est ainsi une construction quotidienne, fabriquée pour des circonstances précises ; il pourrait dire autre chose. Et peut-être le long refus des enseignants à son endroit vient-il de ce qu'il ne disait pas ce qu'il aurait dû dire selon l'ordre de la morale éducative. Œuvre de circonstance, apparemment éphémère, mais à la continuité elle aussi soutenue à bout de bras, le journal offre du monde au lecteur une image élaborée. D'où lui vient cette autorité de dire aussi son interprétation ? Qui peut accepter une proposition fabriquée au moins à 50 % par les impératifs de la publicité directe sous forme de placards, indirecte sous forme de financement ?

L'enseignant qui s'en remet à l'édition de son journal pour connaître le monde prend ainsi clairement la responsabilité traditionnelle qui est la sienne : socialiser l'enfant et l'adolescent, les « acculturer » à un monde dont la réalité crée la rationalité. On ne voit guère comment il pourrait faire autrement, mais on mesure aussi qu'une tâche moralement indispensable l'attend : celle de démontrer les conditions de la création d'information de presse.

On a beaucoup disserté ces temps-ci sur « l'histoire vivante », « immédiate », etc. Comme à la lecture du journal, elle attire l'attention, séduit et intéresse. Or, il est bien vrai qu'il n'y a pas de différence de nature entre la lecture du journal et celle de l'histoire : simplement de degré, de chronologie. L'histoire aussi est une construction, souvent refaite (la

nôtre cependant aurait peut-être besoin d'être ravalée : depuis 1887, il s'est passé certains événements) et on ne comprend guère les raisons qui empêchent les professeurs d'histoire de procéder plus fréquemment qu'ils ne le font à une réflexion sur la façon dont cette histoire a été écrite, avec quels outils, quelle information, quels moyens ; comme il devrait être fait, selon notre perspective, à la lecture du journal.

Les techniques pédagogiques de la lecture du journal s'enliseront, ou plutôt répéteront sans cesse le même discours, si n'est pas remise en cause la réalité même du récit journalistique. Ceci apparaît peu encore et le terrorisme du livre d'histoire comme celui du journal reste presque intact.

Robert Lemaire
professeur

vos réactions

« la lecture, vertu impunie ? »

J'ai été très sensible à votre article publié dans le numéro du 13 mars, au sujet de la Semaine nationale de la lecture pour les jeunes.

Je n'ai qu'un regret à exprimer : le Syndicat des libraires classiques de France, qui en a été l'inspirateur et le « moteur » en fonction de la mission qui lui avait été confiée par le ministre de l'Éducation, est « absent » parmi les promoteurs.

Naturellement, à ce titre, bien que dans une mesure beaucoup moindre, cet organisme participe aussi au budget pour les prix prévus, à l'issue de la « compétition » ouverte entre les classes de CM2 et de sixième.

J'ajoute, aussitôt, que ce n'est pas du tout la préoccupation d'une citation dans votre revue — encore que nous soyons, tous, sensibles à sa qualité et à son efficacité — qui inspire cette mise au point. Non. Mais, pour la première fois, notre volonté de promouvoir, en permanence, la lecture et le livre a rencontré la compréhension des responsables au niveau le plus élevé en même temps que celle des enseignants et des élèves. Il nous est donné, en quelque

sorte, d'accéder à un niveau d'action culturelle heureusement soutenue par une opération « pédagogique » assez exceptionnelle puisqu'elle devrait permettre de montrer que le livre, ce matériau individuel, peut être transformé en support de réflexion collective.

Voilà les quelques réflexions que je souhaitais vous communiquer. Je me plais à espérer qu'il vous sera possible d'en faire part à tous vos très nombreux lecteurs et lectrices dont vous savez que, par ailleurs, ils sont tout à la fois des clients et des amis et que l'une de nos ambitions est de leur apporter, toujours mieux, notre soutien logistique par une qualité de services sans cesse améliorés.

Roger Chagneau
Président du SLCF

Il est vrai qu'une seule indication, dans cet article, précise que les prix destinés à récompenser les travaux d'élèves étaient offerts par le Syndicat des éditeurs. Nous donnons donc acte au Syndicat des libraires classiques de France du rôle important qu'il a joué dans l'organisation de la Semaine nationale de la lecture.

« éducation et défense »

Père de deux enfants d'âge scolaire, je lis quelquefois votre excellente revue chez des amis enseignants.

Dans le numéro 235 du 13 février dernier, mon attention s'est portée sur un article intitulé « éducation et défense ».

Je n'entrerai pas dans le détail des problèmes relationnels entre l'école et l'armée évoquée par l'auteur de l'article, Georges Belbenoit. Ces interrogations ne sont pas les miennes. Car je vois mal pour ma part quelle sorte de relation éthique peut valablement s'établir entre une institution — l'armée — qui par définition, soit qu'elle attaque, soit qu'elle se défende, est faite pour tuer, et une institution — l'école — qui, j'ai encore la naïveté de le croire à quarante-huit ans, devrait aider à l'épanouissement de l'homme et exalter la vie sous toutes ses formes.

Souvenons-nous : Waterloo — dont un remarquable film nous a fait récemment revivre à la TV « l'immonde boucherie » : 45 000 morts ; Verdun : 500 000 morts ; Hiroshima :

plus de 200 000 morts ; Vietnam : saura-t-on jamais combien de victimes ? et ce n'est pas fini !

Est-ce ce glorieux bilan que l'école, de quelque pays que ce soit, doit cautionner ?

Faut-il emboîter le pas du général Bigeard qui déclarait dans « Paris-Match » du 5 octobre dernier, article qui naturellement n'a pas échappé à la vigilante attention de l'hebdomadaire de l'Action française du 3 février 1975 : « L'idée de la France, le sentiment de la patrie, moi je crois que c'est à l'école qu'il faut que ça commence. Tout ça c'est à réapprendre. Et cela regarde l'Éducation nationale. Dans le corps enseignant, aujourd'hui, ils n'ont pas la tête à développer le sentiment national des mômes. »

N'en déplaise à M. Bigeard, si je devais être consulté en tant que citoyen sur cette question, voici ce que je répondrais : le problème n'est pas de savoir si l'école doit collaborer ou non avec l'armée mais si les armées — quelles qu'elles soient et où qu'elles se trouvent — doivent continuer d'exister.

Pour moi pas d'hésitation possible : les armées — toutes les armées — doivent disparaître. Et avec elles tout l'arsenal de guerre atomique, chimique, bactériologique...

Ce serait une belle entreprise pour tous les éducateurs du monde que de s'attacher à détruire à jamais le germe maudit, cultivé par les puissants, qui a permis les Waterloo, les Verdun, les Hiroshima...

Et si c'est trop demander à nos voisins proches ou lointains, qu'au moins la France montre l'exemple, qu'elle soit la première, si j'ose dire, à attaquer !

André Précloux

Le problème de savoir si les armées, toutes les armées du monde, doivent disparaître n'est assurément pas un problème mineur, et pour cette raison il n'est pas de la seule compétence d'une revue comme la nôtre. En revanche, le problème actuellement — et peut-être provisoirement — posé des rapports entre deux institutions existantes, l'école et l'armée, donc de l'éducation et de la défense, est nécessairement de notre ressort. Il est complexe et difficile. Nous nous proposons de l'aborder bientôt avec plus de détail.

l'inspirateur essentiel

Quatre ans déjà que la mort de Jean Vilar nous signifiait que le grand renouveau du théâtre, auquel il avait profondément imprimé sa marque, appartenait désormais, et vraiment, au passé.

Depuis, tous ceux qui ont vécu ce renouveau tentent d'en mesurer les lendemains et les refus, d'en saisir et d'en retenir la leçon et le sens.

Pour éviter à ceux qui ne l'ont pas vu à l'œuvre de ne l'évoquer que comme le souvenir d'une gloire, quelques livres restituent, par-delà le temps, une image de l'homme et de son action.

CE FUT D'ABORD la monographie de Claude Roy, parue juste avant l'été difficile de 1968 (1). C'est là le livre d'un témoin, très proche puisque Claude Roy a été l'ami de Vilar, très précieux à la fois par son information directe et la profonde sympathie qui anime cette information. Et à travers lui, ce n'est pas seulement Vilar, mais Gischia, Jarre, et, bien sûr, Gérard Philipe et la double aventure d'Avignon et du TNP qui sont évoqués de telle manière que l'amitié paraît prêter la main à l'élaboration d'un mythe.

Trois ans plus tard, Guy Leclerc, en qui Vilar reconnaissait un « compagnon de route », s'efforce de ne pas céder à la seule exaltation d'un passé prestigieux mais, s'appuyant à la fois sur ses souvenirs et sur une documentation rigoureuse, tente un premier essai de recul critique qui prépare les voies aux historiens du théâtre qui scruteront les années 47-63 pour mesurer l'apport de Vilar (2).

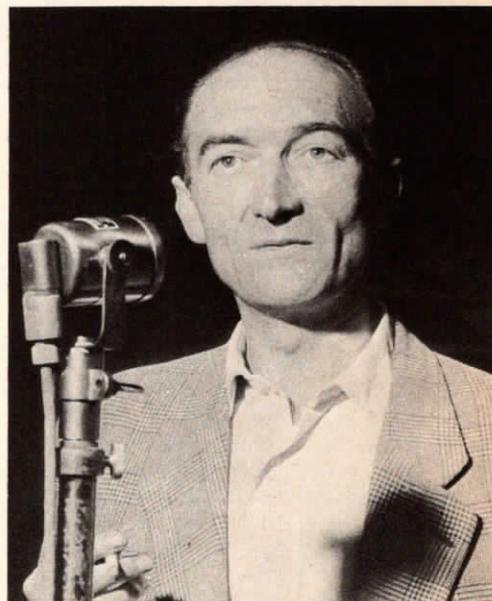
Deux mois à peine s'étaient écoulés depuis la sortie en librairie de ce livre que, au matin du 28 mai 1971, Jean Vilar avait quitté le monde des vivants. Et naturellement, on s'est pressé de publier, dès le début de l'été, cette *Chro-*

nique romanesque à laquelle il mettait, paraît-il, « la dernière main » à la veille de sa mort (3). Dans l'état où elle nous est livrée, sans rien ajouter certes à la gloire de son auteur, cette chronique révèle, derrière une trop transparente affabulation, les problèmes qui ont tourmenté Vilar tout au long de sa vie professionnelle et que, semble-t-il, il tente par l'écrit de cerner à la fois et d'exorciser, avec les détours retors de qui ne veut pas se livrer et le fait cependant, comme à mi-voix.

Viendra ensuite le petit livre de la collection « Théâtre ouvert » (4), où, puisés à des sources diverses, trop diverses, s'alignent, en ordre alphabétique (mais on sait bien que le recours à l'ordre alphabétique trahit toujours l'incapacité de véritablement ordonner) des extraits dont parfois la concision, plus souvent l'aspect fragmentaire, feraient volontiers croire à une œuvre de moraliste, alors que Vilar, de l'aveu même de ses éditeurs, ne fit souvent que rédiger ce qui devait être ses paroles, ou, à l'inverse remettre en chantier et en clair ce que l'action au jour le jour l'avait amené à dire.

À l'opposé, ce qui fait l'importance du livre qui vient de paraî-

Avignon 1953...



tre, *Le théâtre, service public*, préfacé et annoté par Armand Delcampe (5), c'est que, rompant délibérément avec ce mode parcellaire de présentation, les textes qu'il réunit sont reproduits (à quelques exceptions près) intégralement. Ils viennent prendre leur place, après les publications concernant Meyerhold, Jouvet, Dullin et autres, dans cette collection « Pratique du théâtre » qui se propose de mettre au jour cet « effort d'élucidation » auquel, depuis la fin du siècle dernier, les hommes de théâtre soumettent leur pratique. Sans doute ne nous révèlent-ils rien que nous ne savions ou soupçonnions déjà. Leur originalité est de trouver, quelque diverses que soient leur date, leur provenance ou leur nature, une convergence, certaine, dans l'action que mène Vilar depuis 1947.

Rarement rédigés pour la seule méditation, ils le montrent liant étroitement sa réflexion à la quotidienneté dans un incessant effort pour, sinon atteindre, du moins progresser vers le but qu'il s'est proposé. Sous forme d'articles, de conférences, de réponses à interviews, d'allocutions, il reprend inlassablement les mêmes thèmes, soit pour exposer, pour convaincre,



soit pour défendre sa ligne de conduite, tantôt contre les insinuations malveillantes d'un sénateur à la tribune du Conseil de la République, tantôt en face de la réaction d'humeur d'un Barrault ou de la sévérité avec laquelle Sartre jugeait trop classique le répertoire du TNP et tout à fait insuffisante sa pénétration dans le monde ouvrier. Ce faisant, il découvre, face aussi aux analyses élogieuses du style de ses mises en scène, l'orientation profonde de son travail.

L'idée même de « service public », qui s'est précisée et affirmée en lui du jour où il dirige un théâtre « national », n'est que le corollaire d'une autre idée, déjà fortement ancrée dans sa pensée, que tout acte théâtral ne se justifie que par rapport au public visé : « Le régisseur que je suis, écrit-il en 1960 dans la revue *Théâtre populaire* qui ne lui a pas épargné ses critiques, n'a pas fait et ne fait pas de théâtre uniquement pour créer ou parfaire un style. Je suis venu au théâtre pour tenter de lui rendre, en dépit des techniques modernes, son aridité, sa sécheresse et, ce faisant, son efficacité. Ce n'est pas seulement un style, c'est une morale... Pour moi, faire

du théâtre, c'est mettre au service du plus grand nombre, et des moins pourvus d'abord, le pain et le sel de la connaissance. » Plus clairement encore, au cours du seul rapport général qu'en douze ans de direction du TNP Vilar ait tenu devant tout son personnel assemblé, il affirme : « ... les portes de ce théâtre sont ouvertes à toutes et à tous. Si le rôle de notre théâtre, de ce théâtre *national* ne consiste pas à unir à tout prix les membres d'une société de toute évidence divisée, il n'est pas non plus de son devoir d'en entretenir les querelles, d'en accuser les séparations ». Cette position fondamentale de Vilar se heurtait à l'« épaisseur sociale » qui empêche tout mouvement profond.

Aussi s'est-il lassé d'être responsable d'un théâtre et d'une culture populaires au sein d'une société qui ne l'est pas, et a-t-il voulu, par son départ du TNP, assigner une limite dans le temps à « ce travail à contre-courant » que son équipe avait mené jusque-là avec une audace sans illusion et, dans l'imédiat, une efficacité certaine. Dans le même temps, les choses bougeaient sur sa gauche. Dès 1967, Jean Duvignaud, qui avait été un observateur attentif et amical de ce travail, déclarait se séparer radicalement de la continuité du festival d'Avignon, en laquelle s'était engagé Vilar. Là a sans doute été le talon d'Achille de ce lutteur.

Quittant Chaillot, il avait cru devoir maintenir, au contraire, la grande fête annuelle qui avait commencé, seize ans plus tôt, avec 450 spectateurs et 270 entrées gratuites dans la Cour d'honneur. S'est-il obstiné ? Ou, comme le pense Duvignaud, n'avait-il pas conscience de la mutation insidieuse qui se faisait dans le mode de sentir de cette jeunesse, de l'amitié familière de qui il avait été, jusqu'alors, fier et heureux, et qui devait aboutir, l'été 68, à la plus douloureuse confrontation, dont on ressent en filigrane la profonde blessure dans la confé-

rence de presse de 1969 ? Se demandant alors lui-même, avec une rare honnêteté intellectuelle, si cet « établissement d'une authentique culture populaire » n'a pas été qu'une « illusion romanesque », il déclare voir dans « le théâtre pour le peuple » qu'il a su promouvoir au moins une « utopie nécessaire » qui a été le moteur de son action. Et il ajoute — et qui ne devinerait tout ce que recouvre ces paroles : « Il ne faut parler, dit Nietzsche, que de ce qu'on a surmonté. Eh bien, oui... c'est précisément cette vue pessimiste mais souriante des choses, de celles entre autres que l'on a surmontées, qui nous incline à poursuivre le chemin. »

Vilar a ainsi vieilli dans l'inconfort, dans le sentiment peut-être de l'inachevé. Il savait mieux que tous ceux qui l'ont contesté de son vivant, mieux que tous ceux qui tirent aujourd'hui le trait final en le rangeant parmi les hauts souvenirs, mais « en un temps maintenant coupé de nous », il savait tout ce que pouvait avoir d'idéaliste sa démarche, mais il constatait aussi, simplement, ce que, pour tant d'hommes et de femmes de ce pays, elle avait signifié.

Mais ce qu'il n'a peut-être pas su (et qu'en tout cas, rien, dans ces écrits, ne prévoit) c'est à quel point il a pu être « un inspirateur essentiel » — le mot est d'Ariane Mnouchkine — même (ou surtout ?) pour ceux qui éprouvent le désir violent de dépasser ce qu'il a tenté.

Raymond Laubreaux

- (1) Claude Roy, Jean Vilar. Seghers, 1968 (épuisé).
- (2) Guy Leclerc, *Le TNP de Jean Vilar*. 10/18, 246 p., 4,50 F.
- (3) Jean Vilar, *Chronique romanesque*. Grasset, 1971.
- (4) Jean Vilar, *Mot pour mot*, propos recueillis par Melly Touroul et Jacques Tepmany. Stock, 1972, ... p., 9,50 F.
- (5) Jean Vilar, *Le théâtre, service public*. Gallimard, coll. « Pratique du théâtre », 1975, 568 p., 95 F.

“ Je suis
un
mensonge...”

Orson Welles



AVEC SON FILM « *Vérités et mensonges* » c'est une variation autour du thème de l'œuvre d'art, beaucoup plus qu'une réflexion sur le mensonge et la vérité, que nous offre ici Orson Welles avec une désinvolture qui fait de nous ses confidents un peu étourdis par tant de verve. A l'origine du film : un reportage de François Reichenbach, réalisé pour la télévision sur les faussaires. Welles rachète les séquences inemployées, les mêle à des séquences qu'il tourne, ou fait tourner, et use de tous les artifices d'un montage d'une diabolique habileté.

A un premier niveau, Welles nous fait donc connaître deux faussaires — objets du reportage initial — tous deux réfugiés dans l'île d'Ibiza. Le premier, Elmyr de Hory, est un peintre qui a fabriqué de faux Matisse, de faux Picasso, de faux Modigliani, achetés par les meilleurs amateurs et les plus grands musées, et garantis par les plus célèbres experts (il en dessine ou en peint sous nos yeux, et c'est un des moments extraordinaires du film). Le second, Clifford Irving, est un écrivain qui, avant de devenir le biographe d'Elmyr de Hory, a vendu à un prix fabuleux les *Mémoires* du milliardaire américain Howard Hughes — mystérieusement disparu — et a été con-

traint d'avouer qu'il s'agissait d'une imposture. Ce Howard Hughes lui-même est un étrange personnage, ancien producteur de *Scarface*, ancien aviateur, longtemps enfermé comme un ermite dans un luxueux appartement de Las Vegas ; aujourd'hui mort ? enfui ? complètement fou ? Welles s'amuse manifestement à multiplier les preuves de ces frontières indéfinies entre le vrai, le douteux, et l'inconnu ; à nous rappeler, aussi, qu'il a toujours eu une vocation de charlatan, hanté par tout ce qui est secret : les tours de passe-passe (et son émission de radio sur l'invasion de la terre par les Martiens était, à sa manière, un faux génial) ou le mystère de l'âme et de la vie d'un homme : *Citizen Kane* en est la preuve.

« Je suis un mensonge qui dit toujours la vérité », disait Cocteau. Welles pourrait reprendre la formule à son compte, lui qui, par une série de *faux cinématographiques*, fait naître une réalité artistique et évidente : je veux parler de ces montages par lesquels il établit des rapports et des entretiens entre des personnages fort éloignés. On savait depuis les expériences de Koulechov ce pouvoir créateur du montage : rien ne le prouve plus merveilleusement que l'aventure entre Picasso et la très belle

Oja Kodar, aventure issue de l'imagination de Welles et imposée à nos yeux par des successions et des relations d'images...

Certes, tout n'est pas d'égale valeur dans ce film truqué, à triple et quadruple fond, où Welles promène avec ostentation sa silhouette de magicien alourdi. Il y a là du snobisme, de la facilité, un désordre qui n'est pas toujours un effet de l'art. Mais par moments le génie éclate dans un plan ou une séquence (celle de la cathédrale de Chartres, entre autres). Et comment ne pas applaudir à cette satire au vitriol des marchands de tableaux et des experts ? Welles aurait pu ajouter, à la liste de ces faux illustres et de leurs illustres victimes, les Vermeer de Delft fabriqués par Van Meegeren (qui firent illusion à l'Europe et à l'Amérique avant la dernière guerre) ; Glozel et la tiare de Saïtapharnès, qui ridiculisèrent Salomon Reinach ; la « Vénus aux navets » qui séduisit Georges Huisman...

Mais le catalogue pourrait s'étendre à l'infini ; il suffit qu'Orson Welles ait joint, à des exemples passionnants, des réflexions provocantes. Son film ne s'adresse qu'à un public restreint ; mais, à ce public-là, il peut ouvrir des portes précieuses.

Etienne Fuzellier

le pas de quatre à cheval

un festival du film fantastique

Vingt-quatre longs métrages (et huit courts métrages), pendant une semaine, tous les jours de 8 heures à minuit, quatre mille personnes se sont bousculées dans l'immense cirque du palais des Congrès, à Paris, pour assister au IV^e Festival international du film fantastique. Un public jeune, chahuteur, mais passionné, redoutable mais sensible aux « lois du genre ». Un public de corrida...

Nous avons donc rêvé, quatre mille tous les soirs, habités par la même magie ou le même cauchemar (en langue originale et sans sous-titres pour la plupart des films !). Bien sûr, il y a eu des facilités (un respect un peu trop constant des archétypes établis) et des complaisances (en particulier dans l'horrible) mais aussi, sinon de vrais chefs-d'œuvre, du moins d'authentiques réussites dont les meilleures furent d'ailleurs couronnées : **The Hephaestus Plague** de Jeannot Szwarc (USA) qui nous raconte une étrange et effroyable invasion de la Terre par des insectes aussi vieux que les dinosaures et aussi intelligents que les primates ; **The dead of night** de B. Clark qui nous fait vivre le retour... plein de conséquences d'un jeune mort de la guerre du Viet-Nam, rappelé chez les siens par l'amour « abusif » d'une mère qui n'accepte pas sa disparition ; une nouvelle incarnation, d'une grande beauté formelle, de l'immortel **Dracula** par Don Curtis (1974) pour la TV américaine et les prestiges techniques du **Silent Running** de Douglas Trumbull qui ont rappelé, en mineur, quelques moments du célèbre **2001, Odyssée de l'espace**, l'espace.

Après ces longues soirées (quelquefois trois films à la suite) pleines « de bruit et de fureur », nourries d'étrange et de fantastique, il va nous falloir quelque temps pour guérir, pour retrouver sans trop d'ennui les raisonnables conditions de notre vie quotidienne. C'est un peu sans doute ce qu'ont éprouvé ces quatre mille spectateurs au moment de la clôture. C'est sous leurs acclamations qu'a été annoncée pour le 6 avril 1976 l'ouverture du V^e Festival...

Georges Rouveyre

« les films de ma vie » de François Truffaut

Ces « films de ma vie » sont ceux que François Truffaut a aimés, défendus dans les pages des **Cahiers du cinéma**, de **Arts**, de **La Parisienne**..., entre 1954 et 1958, et, plus occasionnellement par la suite, une fois passé de l'autre côté de la caméra (1). Une passion exigeante : « Lorsque j'étais critique, écrit Truffaut, je pensais qu'un film, pour être réussi, doit exprimer simultanément une « idée du monde » et une « idée du cinéma » ; **La règle du jeu** ou **Citizen Kane** répondaient bien à cette définition. Aujourd'hui, je demande à un film que je regarde d'exprimer soit « la joie de faire du cinéma », soit « l'angoisse de faire du cinéma » et je me désintéresse de tout ce qui est entre les deux, c'est-à-dire de tous les films qui ne vibrent pas. »

Ces lignes sont extraites de la longue introduction donnée par Truffaut au choix qu'il a fait de ses textes critiques. A quelques exceptions près, les articles polémiques, qui firent dire jadis de Truffaut qu'il était « le démolisseur du cinéma français », ont été écartés. Restent les textes chaleureux, témoignages de l'admiration portée à Hitchcock, à Renoir, à Dreyer et à de nombreux autres, de l'intérêt parfois pour un film « mineur » ou considéré tel. Ainsi de **The Naked Down** d'Edgar Ulmer, « le premier film à me donner l'impression qu'un Jules et Jim cinématographique est possible » (cet article valut à Truffaut une lettre de Henri-Pierre Roché, l'auteur du roman, ... et on connaît la suite).

Rares sont les révisions — en ce qui concerne John Ford... « J'ai carrément retourné ma veste » —, et si aujourd'hui, F. Truffaut semble parfois moins bien inspiré dans ses choix (deux plaidoyers pour les films de Claude Berri), force est de constater que son jugement, depuis vingt ans, a été l'un des plus sûrs.

Jacques Chevallier

(1) Flammarion, 368 p., 48 F.



de l'affiche à la piste

« LE CIRQUE est une eau de jouvence. Pendant deux heures, il vous replonge en enfance, vous redevenez le petit garçon ou la petite fille que vous étiez, et alors vous oubliez tout le reste... Le cirque ne changera jamais, du moins pour l'essentiel. Hommes et femmes auront toujours la nostalgie de leur jeunesse. » C'est Charles Philip Fox qui, dans *Ticket to the Circus* cite cet extrait d'un article publié dans *American Magazine* par John Ringling (qui, avec ses six frères, fonda en 1884 l'un des premiers très grands cirques américains).

C'est en partie pour immortaliser le spectacle magique des chapiteaux fixes et ambulants que Jack Rennert a rassemblé, dans un merveilleux album d'images, quatre-vingt seize affiches, dont soixante-quatre en couleurs, sous le titre *Cent ans d'affiches de*

cirque (1). Ouvrage étonnant à plus d'un titre. D'abord parce que les notices sur les affiches retenues fournissent d'intéressantes et rares précisions sur l'histoire du cirque, en particulier sur les deux « grands » Phineas T. Barnum, qui se nommait lui-même « le Prince des charlatans » et le célèbre William F. Cody, alias Buffalo Bill, sur le cirque soviétique et sur le cirque Knie, orgueil de la Confédération helvétique depuis 1803. Ensuite, et surtout peut-être, parce qu'il nous restitue les enchantements qui purent être ceux de notre enfance, même longtemps prolongée. Imagerie bariolée, « photographique » dans sa minutie, naïvement accrocheuse dans ses promesses hyperboliques (« Greatest Show on Earth » pour Barnum and Bailey en 1916, pour ne prendre qu'un exemple parmi tant d'autres), oui, l'affiche a bien été dès le début, même si on lui refusait cet honneur, un art véritable. Elle l'est restée aujourd'hui, en se stylisant, en devenant presque abstraite — celles du cirque polonais d'après 1962 en témoignent avec éloquence — même si, avec la concurrence du cinéma et de la télévision, elle n'est plus comme jadis le seul véhicule publicitaire du spectacle (le record est tenu par les vingt-quatre mille affiches collées en 1892 pour le passage du cirque Ringling à Topeka, Kansas, USA).

Ce livre vient à point, en un temps où le cirque semble, malgré de graves difficultés, renaître en France. Chapiteaux fixes et mobiles disparus, troupes et ménageries dispersées, quelques pionniers ont repris le flambeau et c'est justice. Parmi eux, avec des ambitions moins vastes que celles de leurs grands précurseurs, la famille Grüss a sa place particulière. Une première expérience l'an dernier, au Carré Thorigny de Sylvia Monfort, avait été concluante. Les

Grüss la reprennent cette année en plantant leur toile bleue et or dans le square des Arts et Métiers, et surtout en ouvrant, le 15 octobre dernier, une école, le Centre de formation aux arts et techniques du cirque et du mime.

Défenseur du cirque « à l'ancienne », Alexis Grüss junior a retenu la leçon de John Ringling qui écrivait encore : « Les clowns, les éléphants, les jolies filles en tutu caracolant sur des chevaux, c'est tout cela le risque. » Et aussi les numéros équestres, tel le pas de quatre à cheval qu'Alexis a repris, avec sa sœur Martine, son frère Patrick et sa belle-sœur Sandrine, née Bouglione, ou ce double-jockey où Patrick et lui sont particulièrement brillants.

Toute la famille se dépense dans une grande variété de numéros classiques : le père, André, dans ses entrées de clown, Gipsy (née aussi Bouglione et femme d'Alexis), extraordinaire jongleuse sur fil souple et équilibriste sur la tête d'un éléphant, Martine en écuyère à panneau ou Sandrine à la corde aérienne. Mais elle est aidée aussi par de jeunes recrues de l'école et les débuts, après six mois d'entraînement, de Philippe et Hélène au double bambou sont tout à fait prometteurs.

On a sans doute vu, dans d'autres cirques, des numéros plus modernes, plus originaux, plus dangereux aussi et ce parti pris de traditionalisme risque à la longue d'être un peu étroit et de constituer une gêne. Mais au moins faut-il reconnaître que l'entreprise Grüss retrouve la parfaite honnêteté des cirques de jadis, le goût du travail bien fait, sans tape-à-l'œil et sans démagogie, et nous rend par là même la joie de notre enfance, et d'autant plus complète que nous la sentons partagée par ceux qui ont choisi de nous la procurer.

Pierre-Bernard Marquet

(1) Ed. Henri Veyrier, préface de Jean Monteaux, 112 p., 43 F.

le grand art du dessin

Dessins italiens de l'Albertina de Vienne — musée du Louvre, pavillon de Flore — jusqu'au 2 juin

EN CE TEMPS-LA, au temps fortuné de la Renaissance, on savait dessiner. On avait de l'art une conception exaltante. Le métier était méticuleux. Une œuvre était longuement méditée dans tous ses détails et chaque détail était valeur en soi pour valoriser l'ensemble. Une fois enfoncées les murailles de la scholastique, la réflexion sur *omni re scibili* devint passionnée et l'art, passionnément averti de la réalité, trouva cette vigueur, cette solidité dans l'envolée qui émerveille l'esprit en effaçant la temporalité.

C'est un rare plaisir que de voir aujourd'hui ces dessins, études, esquisses des Quattro et Cinquecento italiens, réunis, avec une admirable patience, par le duc Albert de Saxe-Teschén au cours de sa vie. Sans doute, prend-on un plaisir raffiné à cette exposition mais non sans quelque confuse nostalgie de ce qu'il faut bien appeler le « grand art ». A l'époque de la Renaissance, un visage, un corps étaient photographiés par l'esprit du peintre — et avec esprit — non par une insensible caméra, si perfectionnée soit-elle.

Le temps passe. Les hommes s'acharnent à poursuivre la merveille. Il y a un trésor perdu quelque part et pas seulement celui de



l'art renaissant. Où est la clef de la chambre où est enfermé ce trésor ? Des Impressionnistes aux Surréalistes, nous avons connu de grandes joies — et d'une extrême délicatesse d'esprit, mais ce sont joies fugitives. L'art moderne n'a pas le temps. Les peintres de la Renaissance avaient l'avenir devant eux et l'espace... Aujourd'hui, l'avenir est à la bombe atomique et l'espace est au ciment armé. A moins que... Mais que la lumière de l'art moderne est artificielle... A quoi bon s'appliquer au dessin ? A quoi bon être exact en son talent ? L'imagination se replie sur elle-même. L'œil voit, à l'intérieur de l'âme (manière de dire) un paysage imprécis, un soi-disant au-delà. Que voit-il ? L'éphémère surprise. Peu importe si la surprise n'a pas de métier. Faute de respect, faute de légende, faute de sacré, l'esprit confond le commencement et la fin.

Claude Levi-Strauss, dans une chronique du *Figaro* (7 mars 1975) rappelle la formule de Baudelaire saluant Manet comme « le premier dans la décrépitude de son art ». Et il ajoute : « Est-ce pour voiler cette décrépitude aujourd'hui parvenue à son terme que les milieux parisiens dits à la page ont brocardé l'exposition, allant jusqu'à

imputer son projet à des marchands en mal d'inventus ? D'autres se consolent d'une peinture qui n'a plus que ce nom, en constatant qu'elle les aura ramenés par contraste à une plus claire conscience de ces deux fondements de toute peinture : le sujet et le métier. »

Claude Levi-Strauss commente ainsi l'exposition *De David à Delacroix* dont nous avons, ici, rendu compte en son temps. Mais son propos vient à l'appui du nôtre. Il est peut-être trop tard pour retourner à l'école mais il est toujours temps de réfléchir. D'ailleurs, chez les meilleurs artistes du xx^e siècle, le dessin est en première page. Je pense à Matisse, Picasso, Derain, Masson et d'autres.

Il y a quelque chose de pénible à constater que toute comparaison entre hier et aujourd'hui est vaine. Il n'y a rien à faire. Marcel Duchamp me disait un jour : « C'est inutile d'insister, on ne peindra plus jamais comme Raphaël. » C'était à New York à propos d'une exposition de Dali, il y a vingt ans.

Insister serait vain. Pour l'instant j'ai envie de me plaire à regarder dessiner (oui, comme si j'y étais) les artistes de la Renaissance italienne et je souhaite que les visiteurs prennent le même

plaisir que moi. Ce dépaysement dans le temps permet d'éclaircir la vision d'aujourd'hui. Il y a une dignité de l'art qui refuse les complaisances au goût mercantile, absolument, le mauvais goût qui domine une dé-civilisation qui traîne ses guenilles électroniques en cette fin d'un siècle de malentendus.

Du xiv^e au xvi^e siècle l'on peut suivre, à travers les grands noms des écoles toscane, romaine, lombarde, vénitienne, une évolution qui, dans sa diversité, participe d'un même esprit de recherche. L'absolu est à l'image de l'homme. La découverte du Nouveau Monde, celle de la science naissante, lui confèrent des pouvoirs insoupçonnés au Moyen Age. L'esprit reconnaît sa chair et n'est plus un simple fabricant de syllogismes.

Le dessin est un moyen précieux de reconnaître la démarche artistique d'une époque. Une *Allégorie de la Luxure* de Pisanello, une feuille d'études de mains, exécutée à la pointe d'argent, rehaussée de blanc sur fond gris de Raffaellino del Garbo en disent plus long sur la liberté retrouvée dans le gouvernement de l'esprit et de la vision qu'une composition savamment accomplie. Les études de Michel-Ange pour la voûte de la Chapelle Sixtine ou, pour *La bataille de Coscina* (dont le carton a été détruit), sept feuilles de Raphaël, variations à la pierre noire et à la plume, sont, parmi les œuvres exposées, celles qui retiendront, à juste raison, l'attention. Les portraits d'enfants, de femmes ou de vieillards signés de Lorenzo Lotto, du Tintoret, de Proccaccini, de Jacopo Bassano, de Permignano, de Bernardo Luini, de Barocci, d'Andrea del Sarte, ont un accent de vérité qui les fait, comme venant de très loin, se rapprocher lentement de nous. Ce sont autant d'enfants prodiges que l'on reconnaît, avec tant d'agréable surprise, qu'on a envie de les embrasser.

Jacques Baron

à la découverte



La publication en langue française, sous les auspices de la Fondation européenne de la culture, du grand ouvrage du professeur Henri F. Ellenberger, **A la découverte de l'inconscient** (Simep, 47, rue du Quatre-Août, Villeurbanne, 760 p., 290 F), vient de faire l'objet, à l'hôpital Necker, d'une table ronde présidée par Armand Bérard, ambassadeur de France, avec Roland Cahen, président-fondateur de la Société française de psychologie analytique, Henri Durand, directeur, à l'université de Grenoble-Chambéry, du Centre de recherches sur l'imaginaire, Henri Faure, directeur du laboratoire de psycho-pathologie de la Sorbonne, président de la Société Pierre-Janet, Cyril Koupernik, membre assistant du Collège de médecine des hôpitaux de Paris, Pierre-Maxime Schuhl, directeur de la **Revue philosophique**, et Thérèse Lemperrière, professeur agrégé de psychologie à l'université Paris VII.

Fernand Lot a questionné Henri F. Ellenberger sur quelques points importants.

La Fondation européenne de la culture, qui a son siège à Amsterdam, est représentée dans tous les pays membres du Conseil de l'Europe (comité français : 9, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris). Elle a pour but de promouvoir des activités scientifiques, éducatives ou culturelles d'expression européenne. En 1968, la Fondation a lancé son Plan Europe 2000, vaste programme d'études prospectives sur l'avenir de notre société, comprenant différentes études sur les problèmes d'éducation qui ont été reprises par notre revue : « L'éducation au XXI^e siècle » (n° 112 du 7-10-1971), « Education 2000, aspects pédagogiques et psychologiques » (n° 127 du 3-2-1972), « Une pédagogie du choix et du contrat », entretien avec Bertrand Schwartz et « Les objectifs de l'éducation » de Maurice Reuchlin (n° 182 du 20-9-1973) et « Les « onze » devant l'école », entretien avec Raymond Poinant (n° 198 du 24-1-1974).

Henri F. Ellenberger, psychiatre canadien d'origine suisse, professeur de criminologie à l'université de Montréal, a fait ses études en France où il a exercé la neuro-psychiatrie, puis en Suisse, avant d'enseigner aux Etats-Unis. Il a consacré sa vie à des recherches ayant donné lieu à plus d'une centaine de publications.

de l'inconscient

entretien avec Henri F. Ellenberger

● **Votre livre a pour sous-titre « Une histoire de la psychiatrie dynamique ». Quelle définition donnez-vous de celle-ci ?**

Elle est fondée sur la mobilisation, la manipulation et l'utilisation des forces psychiques inconscientes. Il y a, d'autre part, la psychiatrie organique, fondée sur l'étude de l'anatomie et de la physiologie du cerveau ; la psychiatrie psychologique, cantonnée dans le domaine du conscient ; la psychiatrie sociologique, qui analyse l'influence des facteurs sociaux sur les maladies mentales.

● **C'est en langue anglaise que vous avez rédigé cet ouvrage.**

La raison en est que j'ai commencé mon livre quand j'étais encore professeur aux Etats-Unis. Il a été subventionné pendant plusieurs années par une fondation américaine. L'anglais, comme vous le savez, n'est pas ma langue maternelle. Bien que je le connaisse très bien, cela a été pour moi une difficulté, mais aussi

un avantage, en m'obligeant à préciser ma pensée d'une façon beaucoup plus rigoureuse que je ne l'aurais probablement fait si j'avais écrit directement en français.

● **Dans les 750 pages de ce gros volume, vous apportez nombre de faits qui concourent à renouveler bien des idées reçues sur l'évolution, les doctrines et les méthodes de la psychiatrie. Elle a eu toute une pré-histoire...**

La psychiatrie dynamique, dont il s'agit ici, a son origine dans les psychothérapies primitives, dont relèvent les méthodes utilisées pendant des siècles par les chamans et autres guérisseurs. Il y a un double intérêt à étudier ces thérapies primitives. Le premier, c'est parce qu'elles recourent à une grande variété de méthodes dont quelques-unes nous sont complètement étrangères, servant ainsi de base à la constitution d'une science nouvelle, qu'on peut appeler la psychothérapie comparative ; d'autre part, elles présentent

un intérêt historique, en ce sens que c'est avec l'une d'entre elles qu'est apparu l'exorcisme, qui est à l'origine de nos psychiatries dynamiques modernes. De l'exorcisme on est, en effet, passé au magnétisme, du magnétisme à l'hypnotisme, et de celui-ci aux thérapies dynamiques.

● **Les ethnologues vous ont beaucoup aidé, bien entendu, dans cette étude ?**

Ce sont eux qui ont rassemblé une masse de documents sur des faits qui furent longtemps négligés et considérés comme des anecdotes bizarres. Maintenant, on en reconnaît la très grande importance.

● **Vous accordez une place assez inattendue à un homme que l'on a toujours traité, et même de son vivant, de charlatan : Mesmer, l'inventeur du magnétisme animal et du fameux « baquet » inspiré de la bouillotte de Leyde...**

Mesmer se trouve au point où l'on

est passé des psychothérapies primitives aux psychothérapies modernes. Il a cru faire œuvre de savant. Je ne le considère absolument pas comme un charlatan. Il avait un système tout à fait rationnel, mais ce système était basé sur une prémisse fautive. Il croyait qu'il existait un fluide magnétique qu'on pouvait isoler et condenser de la même façon qu'à son époque les physiciens captaient et condensaient l'électricité dans la bouteille de Leyde. Il s'est inspiré, pour sa méthode, des découvertes des physiciens d'alors. C'était un homme sincère. Simplement, il se trompa. Sa principale découverte fut celle du « rapport » qui s'établit entre le magnétiseur et son patient.

● **Il demandait des honoraires très élevés. Mettait-il déjà en pratique ce grand principe de la thérapie psychanalytique : consentez-vous à des sacrifices pécuniaires qui témoignent de votre volonté de guérir ?**

Je ne vois aucune relation entre cette pratique de Mesmer et celle des psychanalystes actuels. C'est là une simple coïncidence. Mesmer se montrait exigeant à l'égard de ses patients parce que c'étaient des gens de l'Ancien Régime, des aristocrates qui gaspillaient leur argent de façon folle, au jeu par exemple, et il était tout naturel qu'il leur demandât de fortes sommes. Ceux qui s'occupaient des pauvres, c'étaient des nobles, en tête desquels le marquis de Puységur : selon le préjugé de l'époque, un noble n'avait pas le droit d'exercer une fonction lucrative. Ces hommes auraient été indignés à l'idée de faire payer des paysans de leurs terres pour les soigner.

● **Puységur devait marquer une nouvelle étape ?**

Il rejeta la théorie pseudo-physique du « fluide » et eut l'intuition que des

forces psychologiques étaient à l'œuvre. Sa grande découverte clinique fut celle du « sommeil magnétique » ou « somnambulisme artificiel », c'est-à-dire l'état analogue à celui du somnambulisme spontané, avec cette différence qu'on pouvait l'induire et y mettre fin à volonté ou l'utiliser pour l'exploration de fonctions psychiques inconnues, comme aussi à des fins thérapeutiques. Ses successeurs élaborèrent la notion de « rapport » que l'on considéra dès lors comme un phénomène psychologique, et comme le médiateur de l'action psychothérapeutique.

● **Mademoiselle Lemprière avançait l'autre jour que les magnétiseurs devaient obtenir autant de succès que les psychothérapeutes contemporains...**

Je serais assez porté à croire que c'est vrai, mais je ne saurais l'affirmer. Il est bien difficile de répondre à cette question parce qu'on manque de statistiques. On est déjà assez embarrassé pour dire quel est aujourd'hui le pourcentage des guérisons.

● **Vous faites état de la grande vogue du spiritisme au XIX^e siècle...**

Oui, car elle aboutit à la découverte de nouvelles méthodes d'explorer l'inconscient, telle l'écriture automatique. Le spiritisme permet d'étudier, outre le « somnambulisme artificiel », un autre état psychique, celui de la « transe médiumnique ». Charcot démontra que des représentations inconscientes constituaient le noyau de certaines névroses, notion que devaient développer Janet et Freud.

● **Charcot... On n'observe plus, de nos jours, les grandes crises d'hystérie qu'il étudiait. Les femmes ont cessé de s'évanouir à tout bout de**

champ, comme jadis, et ne se plaignent plus de « vapeurs »... La psychiatrie évoluée, mais aussi les troubles psychiques ?

Les névroses évoluent beaucoup plus qu'on ne l'imagine d'habitude. Il n'est pas une seule découverte scientifique qui ne modifie en quelque manière leur nature et leurs formes. Voyez, par exemple, la découverte de l'anesthésie générale, au milieu du siècle dernier. Elle n'a pas seulement transformé complètement la médecine, en permettant l'avènement de la haute chirurgie moderne, mais elle a modifié aussi la susceptibilité de l'homme à la douleur. Avant elle, on supportait des choses qu'on ne supporterait plus aujourd'hui.

● **Les psychoses évoluent-elles autant ?**

Ce qui évolue, quand il y a des idées délirantes, c'est la pathoplasie par rapport à la pathogénie, c'est-à-dire la forme. Le thème varie selon les époques. Je vous citerai un seul cas. Quand j'étais étudiant, j'ai vu un certain nombre de malades qui avaient un délire de filiation royale et princière. Leurs vrais parents, disaient-ils, étaient du rang suprême. Tous les pays d'Europe, sauf la France et la Suisse, étaient alors des monarchies. Aujourd'hui, où presque tous sont devenus des républiques, on ne voit plus de délires fixés sur un tel thème.

En ce qui concerne l'évolution de la psychiatrie dynamique, elle ne devient pleinement intelligible qu'en regard du contexte économique, sociologique, politique, culturel et médical. Prenons en exemple le tableau que présentait la fin du XVIII^e siècle. Les populations européennes étaient réparties en classes sociales rigides, les deux principales restant la noblesse et le peuple.

de l'inconscient

Fernand Lot et Henri F. Ellenberger au cours de l'entretien

Cette situation explique les différences entre Mesmer et Puységur, dans leur façon de concevoir et de pratiquer le magnétisme animal. Appelé à traiter les dames distinguées de sa clientèle aristocratique, Mesmer déclenchait ses célèbres crises qui n'étaient en fait que des abréactions de la névrose à la mode dans ce milieu, les « vapeurs ». Puységur, en traitant ses paysans, aboutissait au sommeil magnétique, expression d'une relation d'autorité et de subordination entre le maître aristocrate et son serviteur-paysan. Le baquet de Mesmer, appareil prétendument physique, faisait appel au goût de l'aristocratie de son temps pour la physique d'amateurs. L'orme magnétisé, sous lequel Puységur mettait ses patients, évoquait le folklore paysan et les croyances populaires aux arbres sacrés. La chute de l'aristocratie et la montée de la bourgeoisie qui suivit aboutirent à une forme de psychothérapie individuelle et collective plus autoritaire, la suggestion hypnotique. Les vicissitudes de la psychiatrie dynamique pendant le XIX^e siècle témoignent de la lutte entre l'esprit des « lumières » (qui mettait en avant le culte de la raison et de la société) et le romantisme, qui avait le culte de l'irrationnel et de l'individuel. L'esprit romantique exerça une influence extrêmement profonde sur la psychiatrie dynamique, à laquelle le positivisme fit subir un recul momentané.

Deux nouvelles idéologies allaient se répercuter sur elle : le darwinisme et le marxisme, cependant que ces transformations s'exprimaient également dans la même prise par les névroses, dont deux manifestations passèrent au premier plan : la neurasthénie et les phobies, appelant de nouvelles méthodes de psychothérapie.

● **Pierre Janet, un presque oublié, est remis par vous à sa place, qui**



est tout à fait considérable.

Il a été, en effet, après Ribot, un des fondateurs de la psychologie expérimentale, et une des victimes de ces phénomènes d'oubli collectif, qui sont très intéressants à étudier en eux-mêmes, comme l'a fait en Suisse, le professeur Wolfram den Steinen, auteur d'une curieuse étude publiée sous le titre de **Lesmosyne**, nom de la déesse de l'oubli.

C'est Janet qui a véritablement commencé d'intégrer dans la science les découvertes des magnétiseurs et des hypnotiseurs, avec sa théorie des idées fixes subconscientes, ce qu'on appelle aujourd'hui des complexes. Son influence a été considérable sur la psychiatrie française et sur ses trois principaux représentants contemporains, Henri Baruk, Henri Ey et Jean Delay. Henri Baruk a salué en lui l'homme qui avait fourni une base clinique au développement de la psychophysologie moderne, et proclamé que son œuvre conduirait à de nouvelles découvertes en neurophysiologie. La psychologie organodynamique d'Henri Ey et sa

théorie des états de conscience sont, dans une grande mesure, des développements de la pensée de Janet. Jean Delay estime que son concept de tension psychologique est confirmé par les découvertes en neurophysiologie, et c'est sur les théories de Janet que Delay s'est appuyé pour classer les drogues psychotropes.

● **La psychopharmacologie a remarquablement enrichi l'arsenal thérapeutique en médecine mentale...**

On peut dire qu'elle a révolutionné celle-ci, car elle a permis de trouver des traitements pour de très nombreuses psychoses sur lesquelles on ne pouvait rien auparavant. Mais il s'agit de traitements suspensifs plutôt que curatifs.

● **A la camisole de force a succédé la « camisole chimique ».**

Je n'aime pas ce mot. Il est péjoratif. Ce sont des traitements suspensifs, je le répète, comme l'est, si vous voulez, celui par l'insuline pour le diabète. Vous n'allez pas me dire

que l'insuline est une « camisole chimique » pour les diabétiques ? Ou les anti-épileptiques pour l'épilepsie ? Toujours est-il que les jeunes étudiants n'ont plus affaire aux tableaux cliniques qui nous étaient familiers autrefois. Voyez un schizophrène grave, qui aurait jadis passé des années dans un asile. On lui administre certains médicaments, comme le largactyl, ce qui lui permet de retourner chez lui. On insiste, bien entendu, pour qu'il continue à prendre ses médicaments. S'il cesse le traitement, il aura une rechute. On accusera alors, bien entendu, l'hôpital, les psychiatres, de l'avoir laissé sortir... On a quelquefois des cas intermédiaires. La maladie mentale prend une autre forme. Le malade continue à avoir des idées délirantes, mais d'une façon un peu différente.

● **Que pensez-vous de Lacan ?**

Je crois à la clarté française. Je suis cartésien cent pour cent, et me méfie de tout ce qui s'en éloigne. Cette vieille clarté traditionnelle, c'est avant tout, aujourd'hui, dans les ouvrages américains qu'on la retrouve... J'espère que son éclipse en France n'est que passagère !

● **Freud, tout de même, demeure le grand découvreur ?**

Qu'entendez-vous par « le grand découvreur » ? Freud est un homme qui a fait des découvertes. La question est de savoir si c'est le système en bloc ou bien des découvertes isolées ayant chacune un coefficient de vérité, qui peuvent être intégrés dans le corps de la science. Actuellement, tout est centré sur Freud. Tous ceux qui l'ont précédé sont ses précurseurs ; tous ceux venus après lui, ses disciples... C'est là un point de vue unilatéral. Je me place, dans mon livre, d'un point de vue beaucoup plus général.

● **Aux yeux de beaucoup, Jung passe pour fumeux...**

C'est, je suppose, l'opinion de

ceux qui l'ont mal lu. Ce n'est pas du tout la mienne.

● **Vous avez eu plusieurs entretiens avec lui ?**

Oui. J'ai lu d'abord ses œuvres, puis établi une liste assez longue de tous les points qui m'avaient paru obscurs dans son enseignement, ensuite je suis allé l'interroger. Il m'a fallu le voir plusieurs fois à ce sujet. Il me répondit avec une très grande gentillesse, et m'éclaira point par point. Après quoi, j'ai écrit un résumé de son œuvre, que je lui ai soumis et qu'il a annoté. C'est ainsi que j'ai eu le noyau du chapitre que je lui ai consacré. J'ai l'impression de l'avoir bien compris, ce que des jungiens m'ont d'ailleurs confirmé.

● **Vous le situez très haut.**

Bien sûr. Mais, pas plus que le système de Freud, je ne prends le sien en bloc. La question est toujours de savoir si de tels systèmes doivent ou non être dilués. Nous avons affaire ici, voyez-vous, à des « écoles » — le mot était pris dans un sens autre que celui qu'il avait auparavant. Prenons, par exemple, l'école de Pasteur. Il s'agissait d'un groupe de savants qui collaboraient dans un certain domaine de la recherche. Leurs découvertes ont été intégrées dans le patrimoine général de la science, et puis l'école a disparu. Avec Freud, une école est devenue quelque chose de tout à fait différent. L'école, alors, se sépare de la science, elle proclame sa doctrine, à laquelle ses adeptes doivent obligatoirement se conformer. Il y a ici un long processus d'initiation, qui est l'analyse didactique, et, en somme, tout est centré sur la pensée du maître, sur sa légende au besoin. A côté de l'école de Freud, il y a eu l'école d'Adler, celle de Jung, et d'autres moins importantes et moins connues. Elles ont chacune leur doctrine, qui est incompatible avec la doctrine des autres écoles. C'est là une rupture complète avec le principe de la science telle que nous la

connaissons depuis Descartes : la science est chose unifiée, ce qui exclut absolument l'existence de sectes, comme le furent les écoles philosophiques gréco-romaines. Pour moi, c'est là un événement extraordinaire, qui n'a pas suffisamment attiré l'attention, qu'il y ait ainsi dans la psychiatrie dynamique moderne une rupture avec le principe fondamental de l'unité de la science. Nous nous trouvons devant un dilemme : ou bien on accepte toutes les découvertes de Freud, de Jung, d'Adler et d'autres, et l'on est alors obligé de rompre avec le principe de l'unité de la science, ou bien on les rejette, ce qui est rejeter du coup une quantité de découvertes valables.

Les efforts conjugués des psychologues et des philosophes permettraient peut-être de sortir de ce dilemme. Nous pourrions espérer alors, et c'est la conclusion de mon livre, parvenir à une synthèse supérieure et construire un cadre conceptuel qui fasse droit aux exigences de rigueur de la psychologie expérimentale ainsi qu'aux réalités psychiques quotidiennement éprouvées par les explorateurs de l'inconscient.

● **Vous venez d'être nommé professeur associé à l'université Descartes pour 1975-1976...**

Ce qui est un grand honneur pour moi, qui suis un grand admirateur de Descartes. On m'a demandé de parler de la psychiatrie transculturelle, ou ethnopsychiatrie, comme on l'appelle encore. Je pense que ce sera là mon enseignement principal, mais je donnerai aussi des conférences sur des points concernant l'histoire de la psychologie dynamique.

● **Une dernière question : que pensez-vous de l'antipsychiatrie ?**

Je suis anti-antipsychiatre. Comme deux négations valent une affirmation, je me considère donc comme psychiatre !

Propos recueillis par
Fernand Lot

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces). Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 4 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 13, rue du Four, 75270 Paris, Cedex 06.

(Suite de la page 5.)

location (offres)

- St-Denis-d'Oléron, 500 m plage, villa nve 3 p., cuis., bns, wc, e.g.él., parc, août. Ecr. P.A. n° 366.
- 62-Stella plage, 500 m mer, villa 5 pers., gar., juin, juil., 15-8 au 15-9. Ecr. P.A. n° 367.
- Bd lac Anney, villa tt conf., juin, sept. 800 F. Ecr. P.A. n° 368.
- Cap d'Agde, 100 m plage, F2 gd stand., 4-5 pers., pisc. gratuite, juil., août. Ecr. P.A. n° 369.
- Costa Brava (Rosas) front. 40 km, F1, F2, F3, F4 tt conf., linge, tennis, piscine, jeux, très calme, quinzaine, mois, saison. Ecr. P.A. n° 370.
- 70 km Paris sud, ferme conf., juil., août. Tél. 707-16-21 h. repas.
- Nice, 2 p. conf., terr., calme, mai, juin, juil. Tél. (22) 93-30-53.
- Aubenton (Aisne), patrie de Mermoz, vous propose le Camping à la Ferme, sa rivière à truites, sa forêt, son calme, sa verdure. Ecr. M. Pereaux, Buirefontaine, 02500 Aubenton, tél. 41.

location (demandes)

- Prox. bd St-Michel, studio ou ch. conf., pr fils étud. sér. Ecr. Ségol, CES, 07160 Les Cheylard.
- Cple instrs 3 enfts ch. loc. conf., mer (Vendée), 2° quinz. juil. Ecr. Rigail, Vannes-s/Cosson, 45510 Tigy.
- Pyrénées alt. 1 000 env., mais. indiv. conf. tr. calme, 3 pers., août. Ecr. Maroquin, 13, r. Tostain, 91700 Ste-Geneviève.
- Ch. locaux conv. classes neige, hiv. 76, 80-100 pers., prox. remontées. Ecr. Ec. nat. Hériot, 78120 Rambouillet.
- Ch. l. préf. Palavas, juil. et 1-15 août, 1 p., coin cuis., px. mod. Ecr. P.A. n° 371.

échanges

- Août, chalet 7 km Rousses (Jura), c/mais. ou appt rég. Toulon à Cannes. Ecr. Mme Poignant, 9, r. des Rotondes, 21000 Dijon.

VOTRE TERRAIN EN PROVENCE

A 20 km d'Aix, les côtes Sud du Luberon, nous vous présentons, autour des vieux villages historiques, les derniers terrains à bâtir, de caractère, dans un site préservé par le Parc naturel.

Prix moyens de 35 000 à 70 000 F

Documentation gratuite à :

AGENCE DU CHATEAU

45, boulevard de la République
84240 LA TOUR-D'AIGUES. Tél. : 99
Ouvert tous les jours, dimanches et fêtes.

- Août, mais. conf. 6 p., prox. mer N29, c/idem rég. mont. préf. Ecr. Desclos, 28, r. N.-Dame, 35270 Combourg.
- Euro Vacation Exchange pour vacances en Angleterre, échanger logements. Ecr. E.V.E., New Barn House, Toft Rd, Cambs. G.-B.

ventes

- Vds Club plage, 66-Canet. Ecr. A. Malère, Dne des Eaux Vives, 1, squ. Andalousie, 66000 Perpignan.
- 05-Orcières-Merlette, appt meub. 3 p., s. d'e., vue. Ecr. Pouzet, 9 b., r. Gounod, 92210 St-Cloud, tél. 602-33-61.
- Chapelle XV^e, tt conf., 4 p., c., bns, ch. cent., pt terr., rég. Gisors, 18 000 F. Ecr. P.A. n° 372.
- Club plage pr enfts au Lavandou, clientèle, matériel, bonne situation. Ecr. P.A. n° 373.
- Ile d'Arz, golfe Morbihan, mais. nve, 2 gdes p., cuis., bns, wc, tt conf., jard. Ecr. Gainié, B.P. 97, 56017 Vannes.
- Prémery-Nièvre, chalet 4 p., terrain 1 400 m². Ecr. Crépin, 51, av. du Parc, 94500 Champigny.
- Esp. plage, 3 p., cuis., bns, 2 balc., pisc. Ecr. Mme Ména, lycée, 64150 Mourenx.
- Pays de Lanvaux, terrains constructibles, viabilisés, cadre magn., 12 F le m². Ecr. Gainié, maire, 56390 Colpo.

achats

- Studio 4 pers., station ski, pr. des pistes. Ecr. Lemaire, 94, r. des Vaux-de-Naives, 55000 Bar-le-Duc, tél. 79-09-74.

hôtels - pensions

- Bout du LAC D'ANNEY, 74210 Faverges HOTEL DE L'ARCALOD, GRAND PARC *NN, calme, b. tble, pêche, 1,5 KM PLAGE, pens. 48 à 58 F net, tél. (50)44-30-22.

RIVABELLA/RIMINI (Adriatique)

NORDIC HOTEL

Via Cerrignano - tél. : 55121

Sur mer - chambres balcons avec ou sans services - lift - bar - cabines plage - Prix tt compris : juin et du 26/8 et sept. L. 4 000/4 500 - juillet L. 4 500/5 000 - 1/25/8 L. 5 200/6 000 - rabais enfants.

- HOTEL AU COMBELOU, 15450 Thiézac, pens. de 37 F à 39 F T.T.C.

automobiles - caravanning

- Vds carav. Ossau 4 pl., ét. nf, équip. complet. Ecr. Bacca, 62, allée Montpensier, 93190 Livry-Gargan, tél. 937-72-11 ap. 18 h.

- Vds car. Amorette 70 GT, auv., tr. b. ét., av. ou ss D. Spécial 72 Citroën. Ecr. Dr éc., 40400 Audon, tél. 73-44-19.

- Vds coupé Fiat 124 blanc, 68, 20 000 km, mot. ref., excel. ét., 4 500 F. Ecr. Chédeau, 6, r. Dr-Tenine, 94250 Gentilly.

- Vds 504 diesel, 9 ms, sable, déb. juin. Ecr. François, 1, r. L.-Pergaud, 25700 Valentigney.

- Inst. vd 204 coupé, 70, b. ét. Ecr. Ravary, r. des Ecoles, 78570 Chanteloup, tél. éc. 974-55-83.

- Vds coupé 104 brun métal., 8 000 km. Ecr. Wogt, 50, r. du Pt-Chénois, 25200 Montbéliard, tél. 91-69-88 de 7 à 12 h.

- Ach. 504 GL, 75, 9 ms, peu roulé. Tél. Dr C.E.G. (43) 29-52-01 h. scol.

- Ach. camping-car. d'occ. assez récent, préf. Comer ou Ford. Ecr. P.A. n° 374.

centres de vacances

- CV Corse recrute 1 monit. voile CAEV pr juil., 2 cuisin. expér. pr juil. et août, 80 rationnaires. Ecr. P.A. n° 375.
- CV Allier rech. 2 drs adpts (1 cple), août. Ecr. Dce éc., 05300 Laragne.

(Suite page 40.)

VACANCES

Internationales (jeunes et adultes)
SEJOURS d'ETUDES et SEJOURS LIBRES

- ANGLETERRE, ESPAGNE,
- ALLEMAGNE,
- AUTRICHE, ITALIE

SPECIAL JEUNES Convois pour enfants (12 à 15 ans)
Forfaits et tarifs spéciaux pour jeunes et étudiants

CIRCUITS TOUTS HORIZONS ET "VACANCES CLUB" pour adultes et familles

● CLUB ANGLAIS - CENTRE LATIN ●
28, rue des Fossés-Saint-Bernard
PARIS 5ème - 033-01-72
organisation Licence A. 483

PREPAREZ VOTRE RETRAITE AU SOLEIL AU CŒUR DE LA VRAIE PROVENCE

Nous vous offrons une sélection de terrains à bâtir viabilisés de 500 à 5 000 m² autour des villages protégés du Luberon dans le Sud du Vaucluse.

Prix moyens de 30 000 à 50 000 F

Documentation gratuite. Ecrire à :

LES MAS DE PROVENCE
45, place Mirabeau
84160 CADENET. Tél. : 159

Les Bons Vins Du Pays D'OC

P. ROUANET ET SES FILS

Maison ancienne fondée en 1897

23, Bd. de Verdun 34500 BÉZIERS
TEL (67) 76 23 15 RC. 62 B. 55. BEZIERS

*Vous proposent
des vins de qualité à des prix très abordables.*

*Sélectionnés dans
les meilleures caves, élevés avec amour,
présentés avec goût pour votre entière satis-
faction et celle de vos hôtes.*

LE PARDEILLAN Muscat VDN-AOC
St Jean de minervois, pas trop doux
très fruité, merveilleux apéritif la bt **10 f 80**

LE VIN DU ROC V.D.Q.S. StChinian
vin rouge vieux, léger fruité la bt **5 f 30**

LE RUBISDOC V.D.Q.S. Corbières
vin d'une nuit la bt **6 f 80**

LE CORBIÈRES Rouge V.D.Q.S.
vin vieux corsé, la bt **5 f 45**

LOU PICAREL vin de table 12°
rouge vieux spécialement recommandé **6 f 00**

LE BLANC DE BLANCS
vin de table blanc 12° sec et fruité **5 f 20**

LE BRAMEFAN vin de table rouge
12°5 extra-vieux, caractère exceptionnel
la bt **6 f 80**

LE RESCLAUSE vin de table
rosé 12° fin et bouqueté la bt **5 f 20**

LE MASSARAL BRUT
vin mousseux "methode champenoise" **11 f 20**

**Ces prix s'entendent franco domi-
cile tout compris, livraison en
carton de 12 bts paiement après
bonne réception.**

BON DE COMMANDE (à découper)

NOM : _____ DU

Adresse : _____

LE PARDEILLAN _____

LE VIN DU ROC _____

LE RUBISDOC _____

LE CORBIÈRES ROUGE _____

LOU PICAREL _____

LE BLANC DE BLANCS _____

LE BRAMEFAN _____

LE RESCLAUSE _____

LE MASSARAL BRUT _____

Remises sur prix unitaire 0,10 F par
24 bts, 0,20 par 48 bts, 0,40 par 204 bts
et en plus pour les lecteurs de l'éducation
à partir de 24 bts 5% sur facture pour
notre première prise de contact en utili-
sant ce bon jusqu'au 30-6-75.

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces). Première insertion gra-
tuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement.
Frais de domiciliation au journal : 4 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre
chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce.
Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service
des Petites Annonces, 13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06.

(Suite de la page 39.)

centres de vacances

• CV Alpes ch. Dr ou Dce adjte, moniteurs
(trices) juil., août. Ecr. Barthez, r. M.-Ravel,
18000 Bourges.

• CV bd Bassin Arcachon ch. du 2-8 au
5-9, mon. poss. dipl., surv. baign. Ecr. av.
timb. Dumont, éc. du Nord, 69400 Ville-
franche.

• Econome ch. CV août. Ecr. P.A. n° 376.

• Anc. Dr CV rech. économat juil. et août
Pyr., mont. préf., épse assistante sanitaire
ou autre + 1 monitrice stag. Ecr. P.A. n° 377.

• Dce CV 36 a. ay. exp. ch. poste août
urg., peut recr. son encadr. Ecr. Cheikh,
51, av. Europe, 94190 Villeneuve-St-G.

• CV ch. moniteurs dipl. ou stag., août, mer
rég. Somme. Ecr. P.A. n° 381.

• LA VILLE DE BONDY RECHERCHE POUR
SES CENTRES DE VACANCES SIS A
SAINT-BENOIT-DU-SAULT ET ROUSSINES
(INDRE) :

1° Des moniteurs et monitrices pour centres
mixtes 9 à 14 ans et 6 à 9 ans.

Périodes : du 1^{er} juillet au 31 juillet 1975
(1^{er} séjour); du 1^{er} août au 31 août 1975
(2^e séjour).

2° Un spécialiste photographie avec référé-
rences, par séjour.

3° Un spécialiste chant choral avec référé-
rences, par séjour.

4° Un spécialiste céramique avec référé-
rences, par séjour.

5° Des infirmiers ou infirmières diplômés
d'Etat.

6° Un maître nageur sauveteur pour le mois
de juillet.

7° Des monitrices pour home d'enfants de
3 à 6 ans.

Périodes : 1^{er} séjour, du 24 juin au 18 juillet
1975; 2^e séjour, du 19 juillet au 12 août
1975; 3^e séjour, du 13 août au 6 sep-
tembre 1975.

Renseignements et curriculum vitae à adres-
ser à M. le maire de la ville de Bondy
(93140) qui précisera les conditions sala-
riales.

Age minimum : 18 ans révolus.

divers

• Pour visiter Nîmes et sa région, voyages
d'études, sessions stage. Renseignez-vous
La Manadière, MFV, 30740 Le Callar.

Abonnements

l'éducation,
B.P. 365 11, 75526 Paris Cedex 11
Tél. : 345-37-21

Publicité - Petites annonces

13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06
Tél. : 326-36-92

• POSTE A POURVOIR RENTREE SEPT.
75. L'Ecole de Formation technique de
l'Atelier de Fabrication de Toulouse, 155, av.
de Grande-Bretagne, 31053 Toulouse Cedex,
recherche un professeur certifié de français,
titulaire. Enseignement : classes de BEP,
première et terminale. Position : détache-
ment. Prendre contact rapidement tél.
42-89-61, poste 225.

• A céder ou en gérance éc. commerciale
privée renommée, banlieue Sud Paris, CAP
et BEP d'Etat. Tél. 661-06-87.

• Rech. « La Ste Boutique » de V. Hugo.
Ecr. Mathieu, imp. A.-Briand, 24100 Bergerac.

• Vds piano cadre métal., ét. nf, 4000 F.
Ecr. Dr CES, 3, r. Bretagne, 92140 Clamart,
tél. 630-08-90, ap. 18 h.

• J.f. secrét. int. univ., cél. 45 a., israélite,
b. phys., corresp. vue mar., bon milieu. Ecr.
P.A. n° 378.

• Ingénieur gde éc., 26 ans, travaillant ds
sect. public corresp. vue mariage j.f. prof.
math ou physique. Ecr. P.A. n° 379.

• Engte EN 20 ans ancienneté n'obtenant
pas intégration accepte propos. direction
établi. enfts rég. Isère. Ecr. P.A. n° 380.

• Vins Beaujolais Villages direct. propriété,
4 F le litre H.T. Ecr. Descroix Gérard, Lan-
tignié, 69430 Beaujeu.

• CHAMPAGNE José MICHEL, BP 16, 51200
Epernay MOUSSY 21,50 F la blle, TTC
FRANCO à partir de 20 billes, tarif millé-
simé s/dem.

• COURS D'ESPAGNOL AU BORD DE LA
MER pr 900 F, cours, logement, repas,
excursions compris. Ecr. TEE, Calvo Sotelo,
47, Reus, Espagne.

• Mariez-vous bien par L'UNION DES
FAMILLES, fondée en 1913. Haute moralité,
toutes situations. Mme Soulier, 28, rue de
Turbigio, Paris-3^e. Tél. : 272-35-02.

• Vos bordeaux en direct de la propriété,
crus sélectionnés avec prix dégressifs par
quantité. Ecr. Les Vignobles de Bordeaux,
33210 LANGON. Correspondants demandés.

• STAGES DORURE S/BOIS. Ecr. Pierre
Brignol, 31540 Saint-Félix-Lauragais.

• Vds chiot Bruno du Jura inscrit L.O.F.,
parents primés extra chasse. Ecr. Allard,
79270 Le Vanneau.

• DIRECTEMENT pour vos achats de vins de
Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de
collègues, 21700 Nuits-Saint-Georges. Proprié-
taire en GEVREY-CHAMBERTIN, COTE DE
NUITS-VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE.
Tarif général sur demande. Conditions parti-
culières aux enseignants.

Voyages de fin d'études : NAOURS (Somme)

entre Amiens et Doullens
GROTTES - VIEUX METIERS ET
MOULINS A VENT
Parc de jeux - Pique-nique couvert

L'INÉGALABLE
TENTE PNEUMATIQUE "IGLOO"
MONTAGE COMPLET 3 MINUTES
ANNEXE pour CARAVANE



LA TENTE LA PLUS
PRATIQUE
IDÉALE POUR
ITINÉRANTS



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24
Ets BECKER - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES

J14

Senior. Des compas de professionnels pour budgets étudiants.

Gamme J: en nickel satiné.
Parfaitement adaptée aux besoins des étudiants d'écoles secondaires et techniques. Des instruments sûrs. Fonctionnels.

Gammes T et R:
T: en nickel satiné. R: en chrome satiné. Des outils d'une grande perfection qui offrent un large choix de modèles et de compositions.
Plus particulièrement destinés aux étudiants des lycées techniques, IUT, grandes écoles; mais aussi aux professionnels les plus exigeants.

ESSEL

SIM - ESSEL CS 307

Oxford Dictionary of Current Idiomatic English

Volume 1: Verbs with Prepositions and Particles

A P Cowie and R Mackin

This new, two-volume dictionary aims to supply a need which is widely felt among native speakers and foreign learners for a comprehensive and detailed treatment of idiomatic expressions. Over 20,000 expressions are fully described and illustrated, many of the examples being drawn from up-to-date written and spoken sources. There are several special features which make the dictionary suitable for use as a practical manual for the advanced learner as well as the standard reference work in this specialist field.

Volume 1 focuses particularly on combinations of verb and preposition (or particle) — for example, *brush off*, *peter out*, *trump up*, *zero in*—which often prove such a stumbling-block to the foreign learner. For each entry there is:

- an explanation of the meaning of the expression.
- a simple code referring the user to a set of tables identifying the sentence patterns in which the expression is used.
- an indication of style or register.
- lists of words commonly associated which the expression as its subject or object.
- cross-references to entries of similar meaning.

There is also an index of nouns, adjectives and adverbs used in the idiomatic expressions and an index of nominalized forms.

£ 3.00

For further information about this volume and Volume 2 which is in preparation please write to:
Oxford University Press
(ELTM) Ely House, 37 Dover Street,
London W1X 4AH

Oxford

PLANNING

JIPÉVÉ

**CHEFS D'ETABLISSEMENTS,
CENSEURS,
SURVEILLANTS GENERAUX**

Ce Planning étudié et conçu d'après les conseils de plusieurs membres de l'Education nationale apporte une méthode nouvelle pour la mise en place de l'emploi du temps.

IL VOUS PERMET :

- Une lecture aisée par l'utilisation des couleurs
- Une mise à jour rapide ;

et résout d'une façon logique le problème du dédoublement des Classes du Tableau des Professeurs ainsi que celui des Locaux.

Tous renseignements sur demande à :

JIPÉVÉ sarl

Résidence Paradis - Impasse des Capucines
34-MONTPELLIER Tél. 92-08-83

J. Gasc-Toulouse

mobiliier

VS

le mobiliier scolaire le plus vendu en europe



Catalogue et devis gratuits sur demande

mobiliier **VS** s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

déesse publicité